

Dix-septième Réunion de la Conférence des ministres
africains de l'industrie (CAMI-17)

Le Caire (Égypte)
21 juin 2006

RAPPORT



UN-ECA

ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

UNION AFRICAINE

COMMISSION ÉCONOMIQUE DES NATIONS UNIES POUR L'AFRIQUE

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Page</i>
Liste des abréviations	ii
I. Introduction	1
a) Historique de la Réunion	1
b) Déclarations liminaires	1
II. Débat de haut niveau et dialogue interactifs sur les capacités productives – Le défi de l’Afrique dans le commerce international	4
a) Renforcement des capacités productives et compétitivité	4
b) Vidéoconférence avec le Directeur général de l’OMC, M. Pascal Lamy	6
c) Accès aux marchés et conformité aux normes internationales	8
III. Réunion ministérielle de la CAMI	11
a) Élection du Bureau de la CAMI-17	11
b) Déclarations liminaires	11
c) Présentation et adoption du rapport des experts	13
IV. Sommet de l’Union africaine de 2007	14
V. Signature du Mémorandum d’accord entre l’Union africaine et l’Organisation des Nations Unies pour le développement industriel	14
VI. Adoption de la déclaration ministérielle de la CAMI-17	14
VII. Date et lieu de la CAMI-18	15
VIII. Clôture de la Réunion	15
Annexe I Déclaration de la Conférence des Ministres africains de l’industrie (CAMI-17)	16
Annexe II Rapport du Comité intergouvernemental plénier sur l’industrialisation de l’Afrique – Résumé des débats	19
Annexe III Liste des participants	28
Annexe IV Ordre du jour	36

LISTE DES ABRÉVIATIONS

AGOA	Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique
BAD	Banque africaine de développement
CAMI	Conférence des ministres africains de l'industrie
CCI	Centre du commerce international
CCIMA	Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun
CDE	Centre pour le développement de l'entreprise
CEA	Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CNUCED	Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement
COMESA	Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe
DSRP	documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté
EOS	Organisation égyptienne de normalisation et de contrôle de la qualité
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
IAF	International Accreditation Forum
ICF	Fonds pour le climat d'investissement
ILAC	Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai
IRCPA	Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique
ISO	Organisation internationale de normalisation
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique
OIML	Organisation internationale de métrologie légale
OMC	Organisation mondiale du commerce
OMD	objectifs du Millénaire pour le développement
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
ORAN	Organisation régionale africaine de normalisation
PMA	pays les moins avancés
PME	petites et moyennes entreprises
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
SADC	Communauté de développement de l'Afrique australe
TICAD	Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique
UA	Union africaine
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine

I. INTRODUCTION

a) Historique de la Réunion

1. La dix-septième Réunion de la Conférence des ministres africains de l'industrie (CAMI-17) s'est tenue au Caire (Égypte), le 21 juin 2006 à l'Hôtel Conrad. Elle était organisée conjointement par l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Union africaine (UA), en collaboration avec le Gouvernement égyptien.

2. La CAMI est l'organe le plus élevé des dirigeants africains où sont examinées les questions de développement industriel. Instituée en 1971, elle se réunit une fois tous les deux ans. À l'instar des réunions précédentes, la CAMI-17 visait à faire le bilan des progrès accomplis vers l'industrialisation des pays africains et à étudier les moyens d'harmoniser les politiques et stratégies industrielles de la région en vue de réaliser un développement accéléré. Un débat ministériel de haut niveau a toutefois été intégré au programme de la conférence pour la rendre plus dynamique et axée sur les résultats, grâce à un échange important d'idées.

3. Deux jours avant la conférence, les 19 et 20 juin, le Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique a tenu des réunions préparatoires sur le thème de la conférence "les capacités productives: le défi pour l'Afrique dans le commerce mondial". Les experts ont en outre fait le point des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA), adoptée par l'Union africaine en juillet 2004 comme composante industrielle du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). Ils ont également examiné les stratégies de mobilisation des fonds nécessaires pour appuyer les programmes de l'IRPCA. On trouvera à l'annexe II le rapport de ces réunions.

4. Les représentants des États Membres suivants ont assisté à la conférence: Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Cap-Vert, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Égypte, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Ghana, Guinée Bissau, Guinée Équatoriale, Guinée, Jamahiriya arabe lybienne, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République démocratique du Congo, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zambie et Zimbabwe

5. Les organisations régionales, sous-régionales et intergouvernementales ci-après y ont également participé: Banque africaine de développement (BAD), Centre du commerce international (CCI), Centre pour le développement de l'entreprise (CDE), Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA), Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique (TICAD), Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC), Fondation Fate, Marché commun de l'Afrique de l'Est et de l'Afrique australe (COMESA), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI), Organisation internationale de normalisation (ISO), Organisation mondiale du commerce (OMC), Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN), Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique, Union africaine (UA) et Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA). On trouvera à l'annexe III une liste complète des participants.

b) Déclarations liminaires

6. La réunion a été ouverte par le Directeur général de l'ONUDI, M. Kandeh K. Yumkella, qui a passé la parole au Président et hôte de la CAMI-17, S. E. M. Rashid Mohamed Rashid, Ministre égyptien du commerce et de l'industrie.

7. Dans l'allocution d'ouverture qu'il a prononcée au nom du Premier Ministre égyptien, S. E. M. Ahmed Nazif, le Ministre a chaleureusement souhaité la bienvenue aux participants à la conférence. Il a déclaré que l'Égypte était fière d'accueillir la CAMI-17, à laquelle assistaient un grand nombre de ministres. Se référant au thème de la conférence, il a indiqué que, dans le contexte actuel de la mondialisation, une participation fructueuse des pays aux échanges mondiaux dépendait étroitement de leur capacité à s'adapter à l'évolution rapide de l'économie. Si l'Afrique était riche en ressources humaines et naturelles, l'éradication de la pauvreté, la réalisation d'un développement durable et la création de meilleures conditions de vie exigeaient une coopération interafricaine plus étroite et une coopération entre l'Afrique et l'Asie, ainsi qu'avec les partenaires de développement de l'hémisphère Nord. Le Ministre a souligné qu'il était important que l'Afrique maintienne un ensemble de stratégies et d'objectifs communs. Dans l'esprit de ce qui précède, l'Égypte avait toujours tenu à renforcer ses relations économiques et industrielles avec d'autres pays africains et était prête à affecter des ressources et des compétences techniques pour promouvoir la coopération Sud-Sud.

8. Le Ministre a ensuite annoncé que l'Égypte avait pris une initiative pour renforcer ses relations industrielles et commerciales avec les autres pays africains afin de leur permettre de tirer parti de ses technologies, centres et établissements de formation. L'initiative, a-t-il ajouté, comprenait la mise en place d'un mécanisme pour garantir une meilleure utilisation de l'aide financière reçue par ces pays et la fourniture d'un centre moderne pour promouvoir le développement du secteur privé. Il a indiqué que l'Égypte serait heureuse de collaborer avec l'ONUDI à la mise en œuvre de cette initiative.

9. Le Ministre de l'industrie du Nigéria, S. E. M. Fidelis Tapgun, a fait, en sa qualité de Président de la CAMI-16, un rapport sur les deux années de son mandat. Il a remercié le Bureau et le Secrétariat de la CAMI pour leur dévouement et l'appui qu'ils lui avaient apporté ces 23 derniers mois. Il a rappelé qu'à la CAMI-15 à Yaoundé (Cameroun), les ministres avaient adopté une approche régionale des activités de la CAMI, qui s'était traduite par l'organisation en 2002 et en 2003 de réunions régionales à travers le continent sur les stratégies et mesures visant à renforcer la production et la productivité industrielles, la compétitivité et l'emploi en Afrique. Il a déclaré que cette série de réunions avaient abouti à l'adoption en 2003 de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA), programme intégré visant à développer les chaînes de valeur sous-régionales sur la base des atouts et compétences existants.

10. Ce cadre a été adopté à un moment où la communauté internationale fixait les objectifs du Millénaire pour le développement. Il était clair que, sans renforcer les capacités productives, sans impliquer les populations et les pays marginalisés dans le processus général du développement, et sans assurer l'égalité des chances, il serait difficile d'atteindre ces objectifs. C'est dans ce contexte que la CAMI a accepté l'IRCPA et l'a adoptée en définitive en juillet 2004, en tant que composante industrielle du NEPAD. Le Nigéria a financé l'initiative pour 250 000 dollars et le Cameroun pour 50 000 dollars. Jusqu'ici, a indiqué le Ministre, l'ONUDI avait dépensé près d'un million de dollars pour diverses activités relatives à l'IRCPA, ce qui avait eu pour résultat une collaboration renforcée entre le NEPAD, la CAMI et l'Organisation.

11. Depuis lors, le Sénégal, la Tunisie et la Zambie avaient accueilli des réunions sous-régionales de leurs communautés économiques régionales, au cours desquelles avaient été arrêtés les secteurs prioritaires qui constituaient la base de feuilles de route régionales. L'importance stratégique du lien entre commerce et compétitivité industrielle y avait également été soulignée. D'autres sous-régions devraient organiser leurs propres réunions le moment venu.

12. Le Ministre a relevé que l'un des faits nouveaux les plus importants ayant marqué son mandat était l'élection d'un Africain au poste de Directeur général de l'ONUDI. Jamais, dans son histoire, un Africain du sud du Sahara n'avait dirigé l'Organisation. Le Ministre a rendu hommage à l'Union africaine, au Groupe des États d'Afrique à Vienne et au bureau de la CAMI pour les efforts qu'ils ont déployés pour assurer l'élection de M. Kandeh Yumkella. L'élection du Vérificateur général des comptes de l'Afrique du Sud comme Commissaire aux comptes de l'ONUDI mérite tout aussi bien d'être notée.

13. En passant le témoin, le Ministre a fait savoir que l'affectation de ressources accrues au développement industriel représentait le défi le plus important. La sensibilisation des autorités politiques venait en deuxième position et la mise en œuvre vigoureuse des questions relatives à l'IRCPA en troisième position. En quatrième position devrait se placer la création d'un mécanisme approprié pour obliger les États Membres à rendre compte de l'application des décisions de la Conférence. Il fallait en outre examiner la possibilité d'établir des objectifs pragmatiques pour la structure de mise en œuvre du programme et des activités de la CAMI, notamment la relance des communautés économiques régionales en tant qu'instances d'exécution des programmes.

14. Le Ministre a déclaré qu'il attendait avec intérêt les délibérations de la Conférence, dont les conclusions seraient prises en compte dans le programme du Sommet de l'Union africaine de 2007, qui serait consacré aux questions relatives à l'industrialisation de l'Afrique.

15. Prenant la parole, le Directeur général a remercié l'Égypte d'avoir accueilli la CAMI-17 et exprimé sa gratitude à toutes les délégations pour leur participation à la réunion. Il a noté que, sous sa direction, l'ONUDI faisait de son mieux pour revitaliser et redynamiser la CAMI, dont les réunions, il faut le reconnaître, n'étaient pas considérées comme aussi importantes que celles auxquelles participaient les ministres du commerce ou des finances, principalement parce que le développement industriel en Afrique était souvent considéré comme une question secondaire du développement national. Cela étant, il était évident que la pauvreté ne saurait être éradiquée sans création de richesses, ce qui en retour exige l'accroissement des capacités productives.

16. Le Directeur général a noté que l'Afrique faisait depuis longtemps le commerce des produits de base sans apporter de valeur ajoutée ni créer d'emplois pour les jeunes chômeurs. Pour surmonter ces problèmes, il fallait se pencher ensemble sur les questions relatives aux capacités productives, à la compétitivité et au commerce. Il a fait observer que deux tiers des ministres africains de l'industrie étaient également ministres du commerce et qu'il était de leur devoir de veiller à ce que, dans les négociations internationales, les questions relatives à la production et au commerce soient traitées ensemble. La nouvelle approche de la CAMI, longtemps préconisée par l'ONUDI, devait être d'établir un lien entre l'industrie manufacturière et le commerce, surtout parce que l'Organisation comptait sur la participation croissante d'acteurs internationaux majeurs comme la Commission économique pour l'Afrique (CEA), la FAO, l'Organisation internationale de normalisation, le Centre du commerce international, la Conférence internationale de Tokyo sur le développement de l'Afrique, le PNUD et l'OMC. Si les ministres réussissaient à lier effectivement commerce et industrie, alors la réunion de la CAMI au Caire marquerait une étape charnière.

17. Le Directeur général a souligné que, pour être compétitive et accéder ainsi aux marchés mondiaux, l'Afrique avait besoin, d'une part, d'une offre fiable et d'une utilisation rationnelle de l'énergie, et, d'autre part, d'une meilleure exploitation de ses riches ressources naturelles. Il a également noté que le développement du secteur privé devrait être au cœur de la croissance économique. Un effort concerté devait être entrepris pour projeter une autre image de l'Afrique, une image prospective et ciblée sur les capacités nouvelles de ses entreprises et de sa population et leur volonté de faire face aux défis de l'industrialisation.

18. Le Directeur général a enfin insisté sur le fait que l'ONUDI tenait résolument à apporter son appui à la CAMI et, parallèlement, il a rappelé aux ministres que le développement de capacités productives et l'émergence d'un secteur manufacturier viable et compétitif étaient un processus qui exigeait que les Africains prennent eux-mêmes en main l'industrialisation du continent.

19. Dans ses remarques liminaires, la Commissaire de l'Union africaine en charge de l'industrie et du commerce, M^{me} Elizabeth Tankeu, a confirmé que, faute de capacités productives, l'Afrique avait manqué de nombreuses occasions d'exportation. Comme indiqué dans le document soumis par l'ONUDI, le continent exportait essentiellement des matières premières, ce pourquoi de nombreux pays n'avaient pas pu tirer parti de divers accords commerciaux internationaux. M^{me} Tankeu a suggéré que les pays africains négocient ensemble plutôt qu'individuellement pour acquérir une meilleure position de négociation. Ils devraient parallèlement améliorer leurs capacités productives pour tirer pleinement parti des possibilités qu'offrent le

commerce. Pour conclure, M^{me} Tankeu a apporté des informations sur ce que l'Union africaine faisait pour promouvoir les préoccupations du continent et exprimé la volonté de cette dernière de coopérer avec l'ONUDI pour mettre en place un programme visant à développer les capacités industrielles de l'Afrique.

20. La personnalité suivante à prendre la parole a été l'Ambassadeur de bonne volonté de l'ONUDI et ancien Premier Ministre tanzanien, M. Frederick Sumaye, qui prenait part à la réunion en tant qu'invité spécial.

21. Analysant les forces et les faiblesses de l'industrie africaine, il a indiqué que l'une des différences majeures entre les pays développés et les pays en développement était leur niveau d'industrialisation. En d'autres termes, le sous-développement de l'Afrique pourrait être largement attribué à son faible niveau de développement industriel. M. Sumaye a affirmé que la faible productivité manifeste de nombreux pays africains était due à la mauvaise qualité des produits, à une base technologique limitée et à la faiblesse des compétences techniques. Pour une croissance économique plus rapide, le continent devait faire le point de ce dont elle disposait, développer son capital humain et mettre en œuvre une stratégie réaliste pour exploiter durablement ses riches ressources.

22. L'invité spécial a noté que, l'agriculture étant le pilier des économies des pays africains, leurs politiques devraient tendre à lier agriculture et industrie, afin de garantir une valeur ajoutée. Il incombait au gouvernement de créer un environnement propice aux investissements industriels, en particulier dans les petites et moyennes entreprises (PME).

23. En ce qui concerne le capital humain, il a suggéré que les ministres de l'industrie se soucient de définir les programmes d'enseignement des institutions de formation technique et professionnelle.

24. Pour conclure, il a remercié le Directeur général de l'ONUDI de l'avoir invité à la réunion et s'est dit confiant de l'issue de la conférence.

II. DÉBAT DE HAUT NIVEAU ET DIALOGUE INTERACTIFS SUR LES CAPACITÉS PRODUCTIVES – LE DÉFI DE L'AFRIQUE DANS LE COMMERCE INTERNATIONAL

25. Une nouvelle particularité de la CAMI-17, par laquelle elle s'est clairement distinguée des conférences précédentes, a été l'introduction, avant la conférence ministérielle, d'un débat de haut niveau organisé en groupes de travail. Ce débat a été pour différentes régions du monde et diverses organisations internationales l'occasion de dialoguer sur les possibilités et les défis qui se présentent à l'Afrique dans le système commercial mondial. À cette fin, un certain nombre d'invités spéciaux et d'éminents spécialistes de diverses organisations régionales et internationales ont été conviés à participer aux débats des groupes de travail.

26. Les travaux se sont déroulés en deux séances consécutives: le sujet du groupe de travail 1 était "Renforcement des capacités productives et compétitivité" et celui du groupe de travail 2 "Accès aux marchés et conformité aux normes internationales".

a) Renforcement des capacités productives et compétitivité

27. Le Groupe de travail 1 était coprésidé par:

M. Kandeh Yumkella, Directeur général de l'ONUDI; et

M. O. Edache, Sous-Directeur général, Bureau régional de la FAO, Accra (Ghana).

28. Les autres membres du Groupe étaient:

Ambassadeur Bouma S. Diouf, Directeur du Bureau TICAD/PNUD;

M. Hamed Sow, Directeur du Centre pour le développement de l'entreprise;

M^{me} E. Tankeu, Commissaire de l'Union africaine en charge de l'industrie et du commerce;

M. Bamanga Tukur, Président exécutif de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique.

29. Le Directeur général de l'ONUDI a présenté les membres de son groupe de travail et le thème à débattre. Il a indiqué que c'était pour enrichir le débat ministériel qu'une nouvelle formule avait été adoptée. Il a remercié les invités spéciaux qui ont répondu à son invitation et les a encouragés à partager leurs connaissances et leur expérience avec les ministres. Puis il a invité le coprésident à faire ses observations.

Remarques des membres du Groupe

30. Dans ses remarques liminaires, M. Edache a estimé avec le Directeur général de l'ONUDI que la présence de la FAO renforçait le lien entre industrie, agriculture et commerce. Selon lui, ces trois secteurs étaient si intimement liés que si une partie de la chaîne était rompue, le développement durable à long terme ne pourrait être assuré. Il a réprouvé les pourcentages élevés des pertes après récolte, principalement dues à l'insuffisance de transformation des produits agricoles. Le paradoxe était que la plupart des pays dépendaient beaucoup de produits finis importés qui auraient pu être produits sur le continent. Ces tendances ont exacerbé la pauvreté en Afrique et aggravé la condition des paysans. Il fallait donc se hâter de prendre des mesures pour accroître les capacités productives et apporter de la valeur ajoutée, en accordant toute l'attention voulue à la qualité et aux normes. Pour terminer, M. Edache a souligné qu'il fallait développer les échanges intra-africains.

31. Dans ses remarques liminaires, la Commissaire de l'Union africaine en charge de l'industrie et du commerce, M^{me} Elizabeth Tankeu, a confirmé que, faute de capacités productives, l'Afrique avait manqué de nombreuses occasions d'exportation. Comme indiqué dans le document soumis par l'ONUDI, le continent exportait essentiellement des matières premières, ce pourquoi de nombreux pays n'avaient pas pu tirer parti de divers accords commerciaux internationaux qui leur ouvraient un plus grand accès aux marchés. M^{me} Tankeu a suggéré que les pays africains négocient ensemble plutôt qu'individuellement pour acquérir une meilleure position de négociation. Ils devraient parallèlement améliorer leurs capacités productives pour tirer pleinement parti des possibilités qu'offre le commerce. M^{me} Tankeu a enfin apporté des informations sur ce que l'Union africaine faisait pour promouvoir les préoccupations du continent, à commencer par les mesures visant à améliorer la mauvaise image créée par les informations négatives diffusées par les médias. L'Union africaine mettait en outre tout en œuvre pour promouvoir les échanges intra-africains et les partenariats public-privé. Pour conclure, elle a exprimé la volonté de l'Union de coopérer avec l'ONUDI pour mettre en place un programme visant à développer les capacités industrielles de l'Afrique.

32. S'exprimant au nom du PNUD et de la TICAD, M. Diouf a remercié le Directeur général pour les relations cordiales qui existent entre l'ONUDI et le PNUD. Il a estimé que tant de choses avaient été dites sur l'accès aux marchés qu'il était temps de se concentrer sur l'amélioration des capacités productives des pays africains. Il a mentionné les efforts faits par la TICAD pour promouvoir la coopération Sud-Sud, par exemple par l'intermédiaire du Business Council Afrique-Asie qui a réuni les opérateurs du secteur privé des deux régions. Il a indiqué qu'il était nécessaire pour les pays africains de continuer à maintenir une stabilité politique et économique, ainsi qu'à créer un climat des affaires qui permette de réduire les coûts de transaction. La TICAD était bien disposée et prête à collaborer avec différents pays sur ces questions et sur le développement du capital humain. Pour apporter l'expérience asiatique à l'Afrique, au lendemain de la conférence organisée par la TICAD en avril 2005 sur la solidarité Asie-Afrique, un portail Web avait été créé. Il a servi de base consolidée et complète d'informations sur le commerce et l'investissement en vue de l'identification de nouvelles opportunités d'affaires. Se référant à une nouvelle initiative intitulée "Assistance renforcée au secteur privé en Afrique", lancée par la TICAD et la Banque africaine de développement pour financer les projets d'infrastructure sociale et économique, M. Diouf a recommandé aux ministres de tirer pleinement profit de cette facilité. Il a enfin déclaré que le projet de renforcement des capacités du Bureau régional du PNUD pour l'Afrique était prêt à appuyer les activités de la CAMI.

33. Dans son intervention, M. Sow a remercié le Directeur général de l'ONUDI et ses collaborateurs d'avoir initié le dialogue. Il a estimé que, pour l'examen des questions concernant l'Afrique, il fallait faire une analyse approfondie de la situation. Il partageait avec le Président exécutif de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique la nécessité d'impliquer beaucoup plus le secteur privé dans la recherche de solutions aux problèmes du continent. Il a ensuite fourni des informations sur le Centre pour le développement de l'entreprise, créé en 1977 par la Commission européenne pour servir les intérêts des pays ACP. Il a informé les participants que le Centre pour le développement de l'entreprise promouvait les PME, notamment en leur fournissant des fonds. S'agissant du thème du groupe, il a indiqué qu'il était nécessaire de déterminer les secteurs prioritaires à développer, en citant l'exemple du coton, qui, s'il était valorisé, pourrait améliorer le revenu des paysans et assurer leur participation au commerce international. Il s'est dit favorable à la promotion de la coopération Sud-Sud et au développement de partenariats industriels.

34. Les membres du groupe et les différents intervenants ont insisté sur les principaux points suivants:

- Si l'on veut que l'Afrique réalise son développement économique, l'industrialisation devrait être au premier rang des préoccupations de développement. Les ressources naturelles du continent doivent également être gérées, exploitées et transformées de manière efficace.
- L'agriculture étant le pilier de la plupart des économies africaines, une industrialisation fondée sur l'agriculture devrait être au cœur de leur programme de développement.
- Des politiques claires concernant les PME et les ressources humaines doivent être adoptées et mises en œuvre, et une transparence plus grande devrait être introduite à tous les niveaux.
- Bien que le diagnostic et les études soient pertinentes, il faudrait insister sur l'application de solutions concrètes. À cette fin, des priorités claires devraient être énoncées sur les actions concrètes à mener et le secteur privé devrait être impliqué davantage, notamment au moyen de partenariats public-privé.
- La coopération Sud-Sud (interrégionale et intrarégionale) et le transfert de meilleures pratiques de développement de capacités productives devraient être promues.
- Il faudrait chercher activement à réaliser la stabilité économique et politique et l'état de droit pour réduire les coûts de transactions et améliorer le climat général des affaires.

b) Vidéoconférence avec le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy

35. Le temps fort de la session, qui a rehaussé davantage l'image de la CAMI-17, a été la vidéoconférence avec le Directeur général de l'OMC, M. Pascal Lamy. Sa déclaration passionnante et riche en enseignements a été suivie de questions-réponses.

36. Le Directeur général de l'OMC a informé les ministres des derniers faits nouveaux des négociations commerciales en cours concernant la réduction des obstacles tarifaires et non tarifaires au commerce. Ces faits pourraient avoir un impact important sur les pays africains. M. Pascal Lamy a déclaré que la Conférence de la CAMI se tenait à un moment où l'OMC s'apprêtait à avancer les négociations sur les questions principales dans les domaines de l'agriculture et des biens industriels – négociations dont l'issue aurait une incidence directe sur les préoccupations de la CAMI. En ce qui concerne l'agriculture, la réduction des droits de douane par les pays développés serait de toute évidence bénéfique pour les exportateurs africains de produits alimentaires. Compte tenu de la grande compétitivité d'un certain nombre de pays africains dans le domaine de l'agriculture, toute amélioration notable de l'accès aux marchés devrait permettre de générer des gains substantiels. M. Pascal Lamy a cité en exemple les subventions à l'exportation, qui ont amené les pays développés à baisser considérablement les prix mondiaux et à évincer les exportations agricoles africaines: si les négociations réussissent, les subventions seront réduites. La réduction d'autres subventions génératrices de distorsions commerciales serait également bénéfique pour de nombreux pays africains. En outre, une

attention était accordée à la réduction de la progressivité des droits de douane, qui avait une incidence négative sur les principales exportations africaines.

37. Les négociations, a indiqué M. Pascal Lamy, ne porteraient pas uniquement sur l'agriculture. Elles couvriraient aussi les biens industriels où l'accès aux marchés devrait faciliter la diversification et l'apport d'une valeur ajoutée aux produits de base. L'OMC essayait de faire en sorte que les crêtes tarifaires et la progressivité des droits soient éliminées ou considérablement réduites. Au-delà de la réduction des droits de douane, des efforts devaient être faits pour s'attaquer à d'autres questions comme les normes et les mesures sanitaires, sur lesquelles coopéraient des organismes comme l'ONUDI, la FAO, l'OMC, la Banque mondiale et quelques donateurs. M. Pascal Lamy a informé les ministres qu'un Mécanisme pour l'élaboration des normes et le développement du commerce venait d'être créé pour aider les pays en développement à se conformer aux normes sanitaires internationales et que l'ONUDI, qui avait un rôle crucial à jouer en raison de son expérience spécifique, avait demandé à participer à cette initiative.

38. Le Directeur général de l'OMC a déclaré qu'il serait simpliste de penser que traiter uniquement des obstacles tarifaires et non tarifaires ou de l'accès aux marchés était suffisant. Ces deux questions uniquement ne donneraient pas de résultats concrets en termes de développement économique. À ses yeux, un moyen important pour libérer les capacités productives et la compétitivité de l'Afrique résidait dans le cadre politique à l'intérieur duquel les gains de la libéralisation des échanges s'inséraient. À cet égard, les infrastructures d'accompagnement, les politiques économiques et budgétaires, la stabilité de l'environnement politique, etc., étaient des défis centraux. Il a rappelé que la réunion annuelle de la Banque africaine de développement au Burkina Faso avait souligné que le développement des routes, des télécommunications, de l'énergie, etc., faciliterait considérablement le développement économique.

39. Le Directeur général a informé les ministres que l'initiative "Aide pour le commerce", récemment lancée comme un vaste programme, serait cruciale pour lever nombre des goulets d'étranglement des capacités productives et libérer les possibilités accrues qui pourraient être offertes. En somme, l'OMC partageait les positions de la CAMI sur les mesures tarifaires et non tarifaires, le développement des capacités, etc. "Nous travaillons déjà en synergie avec ce que vous faites et mon simple souhait est que nous collaborions davantage", a-t-il conclu.

40. Le Directeur général de l'OMC a répondu à quelques questions soulevées par les participants à la CAMI:

- En relation avec la feuille de route issue de la réunion ministérielle de Hong Kong en 2005, il a indiqué que la conjoncture était propice pour conclure le cycle actuel de négociations avant la fin de l'année, mais que cela dépendait des décisions politiques prises en juin et juillet 2006.
- En ce qui concerne la planification de l'Aide pour le commerce, il a indiqué que le groupe de travail qui en était chargé devrait soumettre son rapport avant juillet 2006.
- S'agissant du calendrier, étant donné que plus de 29 sujets étaient inscrits pour la réunion du 29 juin, il a dit qu'il espérait que les principales décisions politiques comme les négociations sur les services, les mesures antidumping, les subventions à la pêche, etc. seraient traitées en toute diligence. Sur les sujets qui restent, la réunion de juin devrait également traiter de questions relatives aux réductions des droits de douane agricoles et des produits industriels, ainsi qu'aux subventions qui créent des distorsions dans le commerce intérieur.
- S'agissant de savoir si les pays africains, qui ont une faible base industrielle, pourraient encore faire concurrence sur le plan international même si les droits de douane étaient réduits, il a déclaré que les pays développés et les pays en développement n'avaient pas les mêmes avantages comparatifs. Tout dépendait des secteurs en cause. Les pays en développement bénéficieraient toujours d'un niveau plus élevé de protection, mais il devraient exploiter ces avantages efficacement. L'objectif du cycle de négociations de Doha pour le développement

était de rééquilibrer les règles et les chiffres du système commercial multilatéral, pour que le jeu soit plus juste. Les pays développés avaient pendant longtemps maintenu une protection dans les secteurs comme le textile, l'habillement et l'agriculture, mais les pays en développement étaient compétitifs dans la production de matières premières. L'OMC s'employait à trouver des solutions à cette situation inéquitable. Toutefois, les pays en développement devaient être plus efficaces et créer les conditions nécessaires – même en ce qui concerne la taille des marchés (d'où l'importance de la régionalisation et de l'intégration régionale dans le développement des infrastructures d'accompagnement et le maintien d'un cadre macroéconomique sain).

- Quant à l'observation selon laquelle l'Aide pour le commerce ne devrait pas se substituer aux négociations commerciales, le chef de l'OMC a assuré que les deux seraient complémentaires. Il a ensuite décrit le lien qui existe entre commerce, finance et développement. Le fait que la Banque africaine de développement prenait part au processus lui donnait beaucoup d'espoir.
- Enfin, s'agissant de la participation du secteur privé au processus des négociations commerciales, le Directeur général de l'OMC a dit qu'il ne pouvait que souscrire à cette observation. Il a toutefois indiqué que cette préoccupation était mieux prise en compte aux niveaux national ou régional et qu'il serait bénéfique d'impliquer les représentants des milieux d'affaires dans la préparation des négociations.

41. Dans ses dernières remarques, le Directeur général de l'ONUDI a remercié le Directeur général de l'OMC. Il a déclaré que le message principal à retenir des débats était la nécessité d'un effort concerté au niveau international pour appuyer les actions menées au niveau national.

c) **Accès aux marchés et conformité aux normes internationales**

42. Le Groupe de travail 2 était coprésidé par:

M. Rashid M. Rashid, Ministre égyptien du commerce et de l'industrie; et

M. Alan Bryden, Secrétaire général de l'ISO, Genève.

Les autres membres du Groupe étaient:

M. Soumaila Cisse, Président de la Commission de l'UEMOA;

M^{me} Joséphine Ouedraogo, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA;

M. Toufiq Ali, Ambassadeur, Représentant permanent de la Mission du Bangladesh, Genève; et

M. Mansour Cama, Ambassadeur de bonne volonté de l'ONUDI.

Débats

43. Dans ses remarques liminaires, le Ministre du commerce et de l'industrie a noté que la part de l'Afrique dans les échanges mondiaux de produits manufacturés était négligeable. Pour lui, l'inexistence d'échanges intrarégionaux en Afrique et d'échanges avec d'autres régions du Sud était un problème encore plus important. Dans le commerce international, les normes et spécifications étaient des éléments indispensables à l'expansion des exportations. L'enjeu était donc d'améliorer l'infrastructure existante ou de mettre en place une nouvelle, de qualité, afin de s'assurer que l'Afrique produit des biens compétitifs.

44. Intervenant dans le même sens, le Secrétaire général de l'ISO, M. Bryden, a déclaré qu'une infrastructure de qualité était utile aussi bien pour la compétitivité que pour le progrès économique et social. Elle nécessitait la mise en place d'un cadre juridique sur la métrologie, les règlements techniques et les

questions connexes grâce à l'acquisition de matériel de mesure et d'essai. Certains aspects de logiciels portaient sur les normes, les procédures de certification, la documentation, la promotion, la communication et la formation. En raison de la mondialisation des échanges, de nombreuses autres questions comme la santé, la protection de l'environnement et la sûreté faisaient également l'objet d'une normalisation. Aussi, pour accéder à l'OMC, une des exigences était d'adhérer aux normes internationales et de les appliquer. M. Bryden a mentionné que l'ISO avait plus de 15 000 normes et que celles-ci étaient acceptées sur la base d'un consensus entre les pays et les parties intéressées dans les domaines pertinents. Les normes étant devenues, avec l'acquisition de la technologie, un facteur essentiel pour accéder aux marchés mondiaux, l'ISO avait fait des efforts pour que ses 156 membres (dont 37 sont des pays africains) élaborent des plans d'action nationaux. M. Bryden a suggéré aux ministres de veiller soigneusement à sensibiliser leurs pays à l'importance des normes, notamment parce que nombre d'entre eux avaient également sous leur tutelle des bureaux nationaux des normes. Il a également appelé l'attention sur la nécessité de développer la capacité humaine et l'infrastructure Internet nécessaires pour les normes; son organisation pourrait fournir une assistance. Enfin, il a encouragé les différents pays à participer activement aux niveaux gouvernemental et technique aux réunions sur les normes internationales.

45. M^{me} Joséphine Ouedraogo de la CEA s'est déclarée heureuse que la CEA ait été invitée à contribuer aux débats du groupe. Sur la question de l'accès aux marchés, elle a fait valoir que la priorité devrait être accordée au commerce intra-africain, en rendant les marchés du continent accessibles. Le commerce étant un puissant moteur de croissance, les pays africains, pour se conformer aux objectifs du Millénaire pour le développement, devaient promouvoir les investissements dans les secteurs productifs. Les produits africains se heurtant à divers obstacles techniques – tarifaires et non tarifaires, règles d'origine, restrictions saisonnières, etc., dans les échanges internationaux, il était extrêmement important de comprendre les exigences législatives et autres. À cette fin, les pays africains devaient, comme l'a suggéré le représentant de l'ISO, participer efficacement aux réunions où les règles et les normes étaient fixées. M^{me} Joséphine Ouedraogo a souligné que, le marché africain faisant partie du marché mondial, des efforts devaient être faits pour l'ouvrir aux pays africains. C'est pourquoi la CEA promouvait l'intégration régionale. M^{me} Joséphine Ouedraogo a émis l'espoir que l'Union africaine, sur le front politique, essaierait de créer un marché commun africain et que, dans ce cadre, elle établirait une liste de produits et de services stratégiques que l'Afrique devait se fournir à elle-même. Elle a aussi plaidé en faveur de l'instauration d'un environnement plus propice à la promotion d'entreprises conjointes. Elle a cité le cas du Mali, qui avait alloué 100 000 hectares et invité les entrepreneurs africains à investir dans la production de riz. Une telle initiative réussirait mieux si d'autres pays africains partageaient la même vision. En somme, la situation devrait s'améliorer si tous les pays africains s'efforçaient de renforcer les échanges entre eux.

46. Contribuant aux débats, M. Soumaila Cisse, Président de la Commission de l'UEMOA – bloc économique regroupant huit pays francophones de l'Afrique de l'Ouest –, a fourni des informations sur l'UEMOA. La Commission mettait tout en œuvre pour assurer la convergence des politiques, procédures et lois afin que l'Union devienne un marché commun. L'UEMOA, a déclaré M. Soumaila Cisse, avait adopté un programme économique régional pour favoriser la libre circulation des biens et des services. Avec l'appui de l'ONUDI, elle avait mis en œuvre un programme qualité et un programme de mise à niveau industrielle. Ces programmes avaient permis de renforcer les capacités techniques des huit pays dans l'agro-industrie, en particulier dans le secteur du coton. De nombreux laboratoires nationaux avaient été renforcés. M. Soumaila Cisse a attribué le succès obtenu jusqu'ici par l'UEMOA à un certain nombre de facteurs. Premièrement, il était nécessaire d'avoir une vision claire. La bonne gouvernance était aussi une condition indispensable. Était également importante la nécessité de renforcer les infrastructures et d'instaurer ensuite un partenariat public-privé dans les pays concernés. En ce qui concerne le commerce, la conformité avec les normes et standards internationaux et le renforcement des capacités productives devaient être assurés dans chaque pays.

47. M. Mansour Cama, Ambassadeur de bonne volonté de l'ONUDI, a été la personnalité suivante à prendre la parole. Fort de son expérience d'investisseur privé dans les industries du cuir et autres, il a mentionné quelques-unes des difficultés que rencontraient les entrepreneurs africains, notamment la concurrence inégale avec des biens importés qui étaient peut-être de qualité inférieure. D'autres problèmes

avaient trait aux coûts élevés des transactions, à la volatilité des monnaies et à l'inflation. M. Mansour Cama a informé les ministres que de nombreuses entreprises avaient été forcées de fermer leurs portes face à la concurrence de produits importés de Chine qui coûtaient moins cher mais étaient de mauvaise qualité, ce qui constituait un sérieux obstacle pour les investisseurs locaux. Telles étaient quelques-unes des difficultés qui ne permettaient pas de promouvoir le marché intra-africain. M. Mansour Cama a assuré les ministres que le secteur privé africain existait et qu'on devrait lui faire confiance et l'impliquer dans la planification du développement. Si le secteur privé était favorable à la concurrence, il était néanmoins nécessaire d'accorder une protection à ses investissements – tout comme les pays développés fournissaient diverses formes d'appui, y compris des subventions, à leurs industries.

48. M. Toufiq Ali, Ambassadeur du Bangladesh, un des invités spéciaux, a déclaré que, si l'on tenait compte de l'expérience des pays asiatiques, il n'y avait pas de substitut au développement industriel comme moyen de créer des richesses. Selon lui, les pays en développement devaient créer une demande pour leurs produits de base en négociant des avantages tarifaires et l'élimination des obstacles non tarifaires dans un cadre de l'OMC. Il a fait valoir que, dans une économie libéralisée, le secteur privé était mieux placé pour s'attaquer aux questions de l'offre et de la demande. L'enjeu pour les gouvernements était d'aider à promouvoir les entrepreneurs. Il a cité le cas du Bangladesh, où le secteur privé avait développé les industries du textile et de l'habillement qui étaient actuellement promues dans de nombreux autres pays en développement. S'agissant de l'Aide pour le commerce, il a dit qu'elle comprenait trois parties: un cadre intégré d'assistance, des mesures pour faire face aux coûts d'ajustement résultant de la libéralisation et des projets d'infrastructure communs à différents pays. M. Toufiq Ali a mentionné les sommes d'argent engagées à cette fin par l'Organisation de coopération et de développement économiques, le G8, l'Union européenne et le Japon, mais a indiqué qu'aucune précision ne pouvait être fournie sur les parts des déboursments bilatéraux et multilatéraux. Il a ensuite rendu hommage à l'ONUDI pour l'assistance qu'elle apportait au Bangladesh dans la mise en place de l'Institut des normes du pays.

49. M. Oumar Aw, Représentant résident de la Banque africaine de développement, a mentionné que la Banque tenait à fournir un appui efficace aux pays membres dans les domaines des réformes nationales, de la promotion du secteur privé, du développement du commerce et des capacités commerciales. L'appui de la Banque pour le développement du secteur privé visait à promouvoir la création d'emplois et le développement des capacités en vue de la production. Au niveau régional, la Banque contribuait également à promouvoir l'intégration régionale et à renforcer les communautés économiques régionales et le NEPAD.

50. Les débats du groupe et d'autres contributions ont fait apparaître les questions suivantes:

- Les programmes de développement et de transition portaient désormais sur la qualité et sur leur pertinence par rapport à la production, la valeur ajoutée et le commerce, ce qui supposait une amélioration constante de la qualité et une comparaison des pays avec leurs concurrents. L'industrialisation était absolument indispensable – même si, lorsque l'on améliorait la production agricole, on devait passer à l'industrialisation pour assurer la viabilité et la compétitivité. C'était par l'industrialisation que l'on créait des richesses et des emplois. Il y avait des problèmes et des défis, mais également des opportunités.
- L'OMC avait établi des règles commerciales multilatérales que les membres devaient observer. Le groupe des pays en développement à l'OMC devait essayer de créer un espace politique visant à assurer aux pays en développement un traitement différentiel et spécial pour appliquer ces règles.
- Dans l'exemple du Bangladesh, le secteur privé de l'industrie du textile avait mûri et installait désormais des usines à l'étranger, en particulier dans les pays africains, ce qui ne nécessitait pas de premiers investissements lourds ni de compétences très pointues.
- La Loi sur la croissance et les possibilités économiques en Afrique (AGOA) était importante en ce qu'elle établissait un lien entre, d'une part, la production et le commerce et d'autre part, le

partage d'expériences et de bonnes pratiques. Si, en vertu de la loi, la plupart des produits pouvaient être exportés aux États-Unis d'Amérique, à l'exception notable du pétrole, du textile et de l'habillement, très peu d'autres produits étaient entrés dans le marché américain. De toute évidence, les pays africains avaient du mal à saisir les opportunités. Ils avaient encore beaucoup à faire pour identifier les secteurs et les produits à valeur ajoutée en vue de l'accroissement des exportations, stimuler les entreprises et le développement de l'entrepreneuriat, et s'attaquer aux obstacles entravant le commerce intérieur et international, y compris les normes, leur respect, etc.

- Il y a eu un message très fort sur la capacité du secteur privé africain qui a été comparé à celui de l'Asie. Le rôle du gouvernement, de ses organismes et institutions d'appui a été examiné. Si le premier avait le devoir de créer un environnement propice et stable, les derniers étaient responsables des investissements. Il a été conclu que le secteur privé devrait être étroitement impliqué dans la planification du développement dans les différents pays.

III. RÉUNION MINISTÉRIELLE DE LA CAMI

a) Élection du Bureau de la CAMI-17

51. Sur la base de l'élection unanime qui a eu lieu au cours de la réunion du Comité intergouvernemental d'experts, le Bureau de CAMI-17 a été constitué comme suit:

Égypte	Président (Afrique du Nord)
République-Unie de Tanzanie	1 ^{er} Vice-Président (Afrique de l'Est)
Burkina Faso	2 ^e Vice-Président (Afrique de l'Ouest)
Cameroun	3 ^e Vice-Président (Afrique centrale)
Lesotho	Rapporteur (Afrique australe)
Nigéria	ès qualités (Président sortant de la CAMI)

52. Le Nigéria a été élu membre du Bureau, conformément à la décision de la quinzième réunion de la CAMI, selon laquelle, par souci de continuité, le Président sortant de la CAMI doit être membre du nouveau Bureau.

b) Déclarations liminaires

53. Dans les remarques liminaires qu'il a faites après l'adoption de l'ordre du jour de la conférence, le Président de la CAMI-17, le Ministre égyptien du commerce et de l'industrie, a informé ses collègues que, pendant 16 mois, il avait eu l'occasion de présider la conférence des ministres africains du commerce et de jouer un rôle de premier plan dans les négociations de l'OMC. L'expérience acquise lui a permis de prendre conscience des défis et des opportunités qui se présentent à l'Afrique. Il était particulièrement exaltant pour lui de présider la CAMI-17 à un moment où l'ONUDI était sous une nouvelle direction, qui témoignait d'un sentiment fort d'enthousiasme et d'engagement. Le Président de la CAMI-17 a remercié son prédécesseur, le Ministre nigérian de l'industrie, pour la contribution qu'il a apportée au cours de son mandat. Le nouveau Bureau s'appuierait sur les résultats obtenus pour aller plus loin. Le Président de la CAMI-17 a assuré ses collègues que l'Afrique avait des idées, de la créativité et la capacité de prendre sa place dans le monde. Avec l'éducation et les connaissances requises, la population égyptienne et d'autres pays pourraient devenir plus productifs. Le Président de la CAMI-17 a rappelé qu'en moins de deux ans, le secteur industriel égyptien avait crû de 6,1 %. Les exportations avaient progressé de 30 % et il y avait plus d'investissements dans l'industrie. Cette évolution était due au fait que le gouvernement stimulait l'esprit d'entreprise au sein

de la population. Le Président de la CAMI-17 a recommandé instamment des échanges inter et intra-africains plus importants. L'Afrique, a-t-il conclu, devrait adopter et adapter les modèles de développement asiatiques.

54. S'adressant à la conférence, M^{me} Elizabeth Tankeu, Commissaire de l'Union africaine en charge du commerce et de l'industrie, a transmis aux ministres les meilleurs vœux de M. Konare, Président de la Commission de l'Union africaine. Elle a remercié le pays hôte qui, a-t-elle dit, avait toutes les caractéristiques d'une économie émergente et était disposé à partager ses connaissances et son marché avec le reste de l'Afrique. Elle a ensuite félicité M. Kandeh Yumkella pour son élection au poste de Directeur général de l'ONUDI, l'assurant que l'Afrique le soutiendrait. Elle a également promis l'appui de l'Union africaine et a dit qu'elle comptait sur les compétences techniques de l'ONUDI dans la lutte contre la pauvreté généralisée sur le continent par la promotion du développement industriel. L'Union africaine estimait que, sans industrialisation, l'Afrique resterait pauvre, sous-développée et incapable de participer au commerce mondial. La Commission tenait également à encourager l'apport de valeur ajoutée, en particulier dans l'agro-industrie, et à réduire l'importance accordée aux industries extractives. M^{me} Elizabeth Tankeu a indiqué que le Président de la Commission de l'Union africaine lui avait demandé d'annoncer aux ministres que le Sommet des chefs d'État de l'Union africaine de juillet 2007 serait consacré à l'industrialisation. Dans la mesure où ce sommet devrait être exclusivement consacré à l'examen de questions de développement industriel, il serait également une occasion pour l'Afrique de définir ses stratégies globales, concernant notamment les moyens de mieux valoriser ses matières premières. Le XXI^e siècle ne serait le siècle de l'Afrique, a-t-elle déclaré, que si les dirigeants faisaient quelques choix stratégiques, en particulier pour ce qui est d'apporter une valeur ajoutée aux matières premières. Dans cette perspective, l'action et l'orientation données par l'ONUDI ont été très appréciées.

55. Dans le cadre du plan stratégique, l'Afrique devait continuer à parler d'une seule voix; il appartenait ainsi à l'Union africaine de convoquer un nombre croissant de réunions. À cet égard, il était encourageant d'apprendre que l'Union africaine serait désormais chargée de convoquer la réunion de la CAMI. C'était aussi pourquoi, en juillet 2003, l'Union africaine avait pris la décision d'intégrer le NEPAD à la Commission. Certes, il pouvait y avoir divers acteurs jouant des rôles complémentaires, mais il était important que l'Union africaine coordonne les grandes manifestations africaines. En conclusion, M^{me} Elizabeth Tankeu a réaffirmé que le développement industriel était un moyen évident de sortir l'Afrique du piège de la pauvreté et qu'en conséquence, elle attendait avec intérêt le concours des ministres pour que le sommet de 2007 soit axé sur les résultats.

56. M^{me} Joséphine Ouedraogo, Secrétaire exécutive adjointe de la CEA, a remercié le Gouvernement égyptien d'avoir accueilli la conférence. Elle a également remercié le Directeur général de l'ONUDI d'avoir fait revivre une tradition de coopération à travers l'organisation conjointe de la conférence par l'ONUDI, la CEA et l'Union africaine. Le thème de la conférence, a-t-elle observé, était en parfaite adéquation avec les objectifs du NEPAD et du Millénaire, en raison de l'accent mis sur le partenariat, le développement d'un commerce ouvert, fondé sur des règles et non discriminatoire, et les améliorations des systèmes financiers. M^{me} Joséphine Ouedraogo a souligné qu'il était important d'établir un lien entre industrie et commerce; partant, la priorité devrait être accordée au renforcement des capacités productives en tant que moyen d'assurer la participation de l'Afrique au commerce mondial.

57. M^{me} Joséphine Ouedraogo a déclaré en outre que, dans les débats qui ont eu lieu au cours de la réunion du Comité intergouvernemental d'experts, il était clair que la libéralisation du commerce et l'amélioration de l'accès aux marchés n'étaient pas suffisantes à elles seules pour promouvoir le commerce. Il fallait y ajouter capacités productives compétitives et conformité aux normes. Deux questions devaient être posées: Où l'Afrique voudrait-elle se trouver dans un proche avenir et comment y parviendrait-elle? La conférence a offert l'occasion de faire le bilan des progrès accomplis dans le domaine du développement industriel. Les gouvernements africains ayant réaffirmé leur engagement en faveur de réformes économiques (politiques macroéconomiques, réformes réglementaires et juridiques), il devrait être possible d'obtenir des résultats en peu de temps. Les gouvernements devraient renforcer l'éducation et la formation professionnelle et accorder

une attention particulière à la recherche-développement. La situation internationale actuelle voulait que la CEA se repositionne. La restructuration en cours sous le Secrétaire exécutif, M. Abdoulie Janneh, devrait permettre à la CEA de mieux servir la région.

Déclaration du conférencier spécial invité Alhaji Bamanga Tukur, Président de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique

58. Le Président exécutif de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique, Alhaji Bamanga Tukur, s'exprimant en qualité d'invité spécial, a déclaré que la réunion de la CAMI était particulièrement importante pour un certain nombre de raisons. La première était l'élection de M. Yumkella comme nouveau Directeur général de l'ONUDI. Il a félicité le Directeur général d'avoir pris la direction de la prestigieuse organisation. C'était également un honneur pour lui d'être invité en tant que conférencier spécial pour prendre la parole devant l'assemblée de ministres et d'experts chargés d'examiner le cadre de l'accélération de la transformation industrielle des pays africains, qui permettrait à ces derniers d'accéder à la ligue des pays développés et industrialisés, l'industrialisation étant essentielle pour la croissance et le développement économiques.

59. Il a rappelé qu'à la CAMI-16, à Vienne en novembre 2003, une des résolutions adoptées concernait la formulation d'une nouvelle approche stratégique de l'industrialisation du continent. La Deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique s'est achevée cette année et, après un examen critique de son impact, il a été conclu que l'Afrique était pour une bonne partie engagée dans une phase de désindustrialisation. Le continent continuait d'être un terrain de dumping pour les produits non conformes aux normes. Cette situation a influencé la décision d'adopter l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique, cadre intégré de politiques, de plans de mise en œuvre et de projets concrets, ayant une orientation fortement sectorielle, visant à renforcer les capacités productives des industries africaines. La Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique appuyait l'Initiative et était particulièrement heureuse qu'elle mette fortement l'accent sur les incitations à la croissance des PME industrielles.

60. Le Président exécutif de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique a noté que 2006 avait été marquée par d'importants faits nouveaux politiques: des Africains dynamiques avaient été nommés à la tête de quatre institutions clés bien placées pour servir de moteur au développement du continent: la Banque africaine de développement, la CEA, l'ONUDI et le NEPAD. Ils étaient pleins d'idées, jeunes, expérimentés et avaient une forte vision, la volonté et l'énergie nécessaires pour faire avancer les questions de développement.

61. Certes, les gouvernements et les organisations intergouvernementales jouaient un rôle important, mais le secteur privé était également un partenaire essentiel dans toute initiative de développement. L'Initiative, a-t-il indiqué, mettait l'accent sur les liens et les partenariats forts entre les secteurs public et privé. L'enjeu consistait à trouver et à définir les mécanismes appropriés pour donner les moyens d'action nécessaires au secteur privé.

c) Présentation et adoption du rapport des experts

62. À l'invitation du Président, M^{me} Mabaiti Motsamai, en sa qualité de Rapporteuse, a présenté à la conférence le rapport du Comité intergouvernemental plénier d'experts sur l'industrialisation de l'Afrique, ainsi que les recommandations des experts.

63. Après avoir rendu compte du déroulement des travaux, elle a résumé les débats. Elle a expliqué que deux sessions parallèles avaient été organisées. Tandis que le premier Groupe de travail examinait les questions relatives au renforcement des capacités productives, le deuxième se penchait sur le renforcement des capacités commerciales. Dans les deux cas, l'ONUDI a fourni les documents de travail qui ont éclairé les débats.

64. Les experts, après avoir examiné les questions relatives à la mobilisation de fonds, ont indiqué que des possibilités de financement existaient au niveau des communautés économiques régionales. Ils ont demandé instamment que des efforts accrus soient déployés pour élaborer des programmes liés à l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique. À cet égard, il a été demandé à l'ONUDI d'aider les communautés économiques régionales à renforcer les capacités d'élaboration des programmes. D'après la Rapporteuse, les experts ont d'une manière générale souligné qu'il était nécessaire que les pays africains abordent les questions relatives à la production et au commerce du point de vue de la chaîne des valeurs. Pour conclure, elle a présenté les recommandations des experts aux ministres pour examen.

65. Après la présentation de la Rapporteuse, plusieurs ministres ont remercié les experts et se sont félicités du rapport. Avec de légères modifications, le rapport, qui fait l'objet de l'annexe II, et les recommandations qui y figurent ont été adoptés par la conférence.

IV. SOMMET DE L'UNION AFRICAINE DE 2007

66. La Commissaire de l'Union africaine en charge du commerce et de l'industrie a informé la conférence que le thème principal du prochain sommet de l'Union, prévu à Accra (Ghana) en 2007, serait "Industrialisation de l'Afrique". Elle a ensuite donné des informations sur la feuille de route, les activités et le processus préparatoire du Sommet d'Accra.

67. Les participants ont applaudi la décision et indiqué leur volonté de faire du Sommet un succès. Les ministres ont également invité l'ONUDI à fournir à l'Union africaine tout l'appui possible, technique ou autre pour que le Sommet de 2007 soit axé sur des résultats.

V. SIGNATURE DU MÉMORANDUM D'ACCORD ENTRE L'UNION AFRICAINE ET L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR LE DÉVELOPPEMENT INDUSTRIEL

68. Dans une manifestation parallèle, le Directeur général de l'ONUDI et le représentant du Président de l'Union africaine ont signé un mémorandum d'accord. Le document définit la voie de la coopération entre les deux organisations, ainsi que les activités critiques qui seraient menées conjointement pour accompagner les initiatives de développement du continent. Quelques-uns des domaines indiqués comprennent:

- a. Coopération industrielle intra-africaine;
- b. Énergie;
- c. Renforcement des capacités commerciales;
- d. Transformation de produits agricoles;
- e. Promotion de créations technologiques africaines;
- f. Tous autres domaines que pourraient déterminer leurs organes compétents.

VI. ADOPTION DE LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE DE LA CAMI-17

69. Après sa présentation par le Président de la Conférence, la Déclaration ministérielle (annexe I) a été adoptée par acclamation.

VII. DATE ET LIEU DE LA CAMI-18

70. Le représentant de l'Afrique du Sud a informé la réunion que le Gouvernement sud-africain serait heureux d'accueillir la 18^e Réunion de la Conférence des Ministres africains de l'industrie en 2008. Il a

indiqué que la date et le lieu précis dans le pays seraient déterminés en consultation avec le Bureau et communiqués aux membres en temps voulu.

La réunion a accueilli favorablement l'offre et remercié le Gouvernement sud-africain de sa générosité.

VIII. CLÔTURE DE LA RÉUNION

71. À la séance de clôture, le Président a une fois encore exprimé sa gratitude aux participants et au Secrétariat pour la qualité des travaux et du rapport. Il a félicité les pays qui ont été élus au Bureau. Il a promis que pendant son mandat, l'Égypte mettrait tout en œuvre pour que la CAMI aille de l'avant et veillerait à en accroître davantage la pertinence.

Annexe I

DÉCLARATION DE LA CONFÉRENCE DES MINISTRES AFRICAINS DE L'INDUSTRIE (CAMI-17)

Nous, Ministres africains de l'Industrie, réunis en notre 17^e session, le 21 juin 2006, au Caire en Égypte, à l'aimable invitation du Gouvernement de la République d'Égypte,

Conscients de la faiblesse des capacités industrielles du continent, par le niveau assez faible de la compétitivité industrielle et de celui de l'investissement direct local et étranger dans le secteur, par la qualité médiocre des produits locaux, et par l'insuffisance des capacités et des compétences nécessaires à la pleine participation du continent au commerce international ainsi que par les faibles synergies entre la production et le commerce,

Conscients en outre des énormes efforts à fournir pour valoriser nos ressources agropastorales, piscicoles, minières et minérales,

Soucieux de partager l'information, le savoir et le savoir-faire en vue d'accélérer le développement industriel de nos pays,

Guidés par les divers stratégies et programmes destinés à renforcer la compétitivité, à favoriser la promotion de l'investissement, le partenariat et le développement du commerce du continent, les efforts et les initiatives telles que prévues dans l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique, ainsi que les efforts conjoints des principaux facilitateurs tels que l'Union africaine, l'ONUDI, la CEA et le NEPAD dans la réalisation de cette initiative,

Soulignant le besoin pressant de développer les capacités du secteur productif en tant qu'option durable pour la création de richesses, la génération de revenus, la diversification des sources d'emploi et l'allègement de la pauvreté,

Reconnaissant le besoin de passer systématiquement et objectivement en revue chaque étape du processus nécessaire à l'établissement de branches industrielles viables, tout en mettant l'accent sur le rôle primordial du secteur privé et le renforcement du partenariat public-privé,

Prenant note du rôle important du développement de la technologie et de l'innovation dans la réalisation de la vision commune de l'Afrique telle qu'énoncée dans le Programme d'action du NEPAD et le plan de travail de l'ONUDI,

Conscients de l'important rôle que peut jouer notre continent dans l'arène économique mondiale et de la nécessaire maîtrise des défis qui en résultent,

Notant qu'en dépit du fait que l'Afrique fait également face à une multitude d'autres défis, tels que la migration, la pandémie du sida, la malaria, la tuberculose, la détérioration dans l'utilisation des capacités productives existantes, l'aggravation de la pauvreté, l'exode rural-urbain, le faible niveau des compétences, la dégradation environnementale, les opportunités d'emploi pour les jeunes, l'insécurité énergétique, l'insécurité alimentaire ainsi que les conflits,

Réaffirmant notre volonté commune d'exploiter les opportunités qu'offrent les initiatives telles que IRCPA, NEPAD, EBA, APE, AGOA et la mise en œuvre de l'Aide pour le commerce pour relever de tels défis,

1. **Réaffirmons** le rôle de leadership politique de l'Union africaine dans la réalisation des objectifs énoncés dans les divers programmes de développement industriel aux niveaux sous-régional et régional;

2. **Exprimons** notre volonté commune de déployer des efforts soutenus pour accroître la part de l'Afrique dans le commerce mondial;

3. **Nous engageons** collectivement et individuellement i) à renforcer et diversifier nos capacités productives, ii) à surmonter les contraintes qui pèsent sur l'offre, iii) à améliorer la compétitivité, iv) à exploiter les économies d'échelle, v) à développer et exploiter notre potentiel d'exportation;

4. **Sommes déterminés** à mobiliser et rendre disponibles les ressources et autres intrants requis pour améliorer l'infrastructure physique, à relever les contraintes qui pèsent sur l'offre et à assurer le respect des normes techniques;

5. **Invitons** les parties prenantes africaines à i) identifier les principaux besoins nécessaires, ii) proposer et iii) développer de nouvelles options pour surmonter les principaux défis relatifs à l'accès aux marchés internationaux;

6. **Invitons** nos gouvernements, en étroite liaison avec le secteur privé, à élaborer des programmes de renforcement des capacités commerciales;

7. **Invitons** les partenaires au développement à appuyer ces programmes, y compris le développement de stratégies coordonnées en vue de leur exécution appropriée;

8. **Soutenons** pleinement le mandat actuel de l'ONUDI et clamons haut et fort la préservation de l'intégrité institutionnelle de l'ONUDI et le renforcement de ses moyens dans le cadre de la réforme en cours du système des Nations Unies;

9. **Décidons** que la nouvelle CAMI, sous l'égide de l'Union africaine/NEPAD, sera le cadre approprié pour fournir le leadership politique et présenter les orientations sur les politiques visant la réalisation de la vision de l'Union africaine pour un développement durable et compétitif du secteur industriel, pour la promotion du commerce et pour l'amélioration du bien-être de nos peuples;

10. **Demandons** aux Secrétariats de l'ONUDI et la CEA d'apporter, dans la limite de leurs mandats, une assistance technique appropriée à la Commission de l'Union africaine dans le cadre de son appui à la Conférence des ministres africains de l'industrie ainsi qu'aux autres organes de l'Union responsables des questions industrielles;

11. **Demandons** en outre qu'une telle assistance technique prenne impérativement et soigneusement en considération les priorités et les politiques sous-régionales telles que définies par les Communautés économiques régionales;

12. **Réaffirmons** la détermination de nos pays à apporter des contributions volontaires sous différentes formes pour la bonne exécution des programmes et projets;

13. **Nous engageons** à établir des mécanismes de partenariat avec la communauté internationale, y compris l'encouragement de la coopération avec d'autres pays en développement afin de garantir des ressources techniques et financières supplémentaires, l'échange d'informations et d'expériences en vue de la mise en œuvre des programmes,

14. **Accueillons** avec satisfaction le Sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine de juillet 2007 qui sera consacré aux questions de l'industrialisation du continent et exhortons l'ONUDI et tous les autres partenaires à assister l'Union africaine dans la préparation de cet important sommet. Dans ce contexte, nous appuyons entièrement l'adoption par le Conseil économique et social des Nations Unies d'un thème sur le développement industriel pour son débat de haut niveau en 2008;

15. **Remercions** le Gouvernement et le peuple égyptiens pour leur hospitalité légendaire et pour toutes les facilités mises à notre disposition et qui ont permis le bon déroulement de nos travaux.

Adoptée le 21 juin 2006 au Caire (Égypte).

Annexe II

Rapport du Comité intergouvernemental plénier sur l'industrialisation de l'Afrique – Résumé des débats

I. DÉCLARATIONS LIMINAIRES

1. Des déclarations liminaires ont été faites par les principaux partenaires du processus de la CAMI: le Gouvernement hôte, le Nigéria (président de la CAMI-16), l'ONUDI, la CEA et l'Union africaine. Chacun a noté que les dirigeants africains avaient sensiblement modifié l'orientation du développement en Afrique, en prenant en charge la destinée du continent. Le faible niveau des activités manufacturières sur le continent avait agi comme une incitation à la détermination collective actuelle. Ils ont réaffirmé que des stratégies pour la participation fructueuse de l'Afrique à l'économie mondiale s'imposaient d'urgence. Les intervenants ont exprimé leur préoccupation commune devant l'ampleur des difficultés que l'Afrique devrait surmonter pour progresser économiquement, ampleur qui justifiait la recherche de nouvelles approches reposant sur une industrialisation stratégique et sur la création de richesses pour la majorité des populations africaines. Ils ont pris note des avantages de l'IRCPA qui constituait une stratégie viable d'appui à la réalisation des différents documents nationaux de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

2. Dans sa déclaration, la représentante du Président de la CAMI-16 a souhaité la bienvenue aux participants. Elle a présenté les excuses du Président, qui s'était trouvé dans l'impossibilité de convoquer la dernière réunion du Bureau de la CAMI, en raison d'événements ne dépendant pas du Bureau lui-même. Cette réunion était néanmoins d'une importance capitale s'agissant des mesures en faveur du développement industriel du continent africain. Dans le nouvel ordre mondial, les pays en développement étaient confrontés à des défis dont l'importance allait croissant; les économies africaines n'étaient pas assez fortes pour y faire face, ce qui suscitait de grandes préoccupations, en raison, entre autres, du lien direct avec la réduction de la pauvreté dans le cadre des OMD.

3. La représentante du Président a noté que la CAMI-17 apportait un nouvel éclairage par rapport aux années précédentes. Bien que la quatrième réunion du Bureau n'ait pu avoir lieu, le programme et l'ordre du jour de la CAMI-17 avaient été le résultat de consultations étendues. La représentante du Président s'est félicitée des efforts déployés par l'ONUDI, l'Union africaine et la CEA pour attirer à la réunion des acteurs politiques et économiques. La présence et la participation du secteur privé organisé, d'autres partenaires du développement et des institutions de développement, ainsi que celles des communautés économiques régionales avaient permis de tenir des débats utiles.

4. La déclaration faite au nom du Directeur général de l'ONUDI soulignait le thème choisi pour la CAMI-17, c'est-à-dire "Les capacités productives – le défi de l'Afrique dans le commerce mondial". Il reflétait l'importance que les dirigeants africains attachent à la productivité, à la croissance et au commerce en vue du développement. On s'accordait de plus en plus à reconnaître que le succès dans les échanges était essentiel à la réalisation des OMD, et en particulier de ceux ayant trait à l'élimination de la pauvreté. Par conséquent, l'évolution des marchés mondiaux, qui étaient passés progressivement du protectionnisme à la libéralisation, serait certainement très bénéfique, en particulier pour les pays en développement. Il était regrettable cependant que la plupart des pays d'Afrique n'aient pas pu recueillir les fruits de débouchés commerciaux, malgré l'existence de mécanismes préférentiels tels que la Loi américaine sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique ou l'initiative "Tout sauf les armes" de l'Union européenne.

5. L'allocation présentait la position de l'ONUDI devant le fait que l'Afrique n'ait pas su tirer parti de ces occasions, en raison du manque de capacité à garantir une offre en quantité et de qualité suffisantes, de l'incapacité de se conformer aux normes internationales et des problèmes associés à l'absence d'intégration

économique régionale. Pour faire face à cette situation, l'ONUDI avait élaboré une approche stratégique visant à aider la région à surmonter les difficultés.

6. Le représentant du Secrétaire exécutif de la CEA s'est félicité de l'excellent partenariat avec l'ONUDI et l'Union africaine dans cette démarche importante, et s'est déclaré particulièrement satisfait de l'attention portée à la question critique de la mise en place d'une capacité productive en Afrique, en vue de renforcer la participation des pays du continent au commerce mondial.

7. Le représentant a souligné que, dans le processus préparatoire régional de la quatorzième session de la Commission des Nations Unies du développement durable, tenue à New York en avril 2006, la CEA et l'ONUDI avaient établi un rapport conjoint sur l'évaluation du développement industriel durable en Afrique. Les conclusions de ce rapport ont été examinées par de hauts fonctionnaires et des experts de pays africains à la quatrième session du Comité africain du développement durable, tenue à Addis-Abeba en octobre 2005. La quasi-totalité des douze points énoncés dans la liste des défis et des contraintes avait trait à des questions cruciales touchant l'offre et les capacités productives. Il a évoqué les mesures prises par la suite, en particulier les déclarations régionales lors de la quatorzième session de la Commission du développement durable qui ont souligné, notamment, les progrès et les réalisations accomplis, les défis et les contraintes en présence, les enseignements dégagés et les perspectives du développement industriel en Afrique.

8. Le même intervenant a en outre mis l'accent sur le lien qui existait entre l'agriculture, l'industrie et le commerce en Afrique. La mutation structurelle de l'agriculture était essentielle pour une croissance économique diversifiée et la réduction de la pauvreté sur le continent. L'impossibilité de transformer le système agricole africain constituait une entrave à la croissance et à l'emploi dans l'ensemble de l'économie, car non seulement ce système était un employeur majeur des pauvres, mais il était aussi un fournisseur clef d'aliments et d'intrants industriels à faible coût ainsi qu'une principale source de demande de produits provenant des autres secteurs.

9. Un représentant de l'Union africaine a rappelé que le renforcement des capacités africaines ne bénéficiait pas du même soutien qu'en Asie et en Amérique latine. Par conséquent, les chefs d'État et de gouvernement africains ont demandé à la Commission d'élaborer et de mettre en œuvre un programme africain de capacités productives pour l'ensemble du continent. Dans la formulation et la mise en œuvre de ce programme, trois données essentielles ont été prises en considération. Premièrement, le renforcement des capacités industrielles a associé les éléments relatifs à la technologie, la technique, les finances, les échanges commerciaux et l'innovation. Deuxièmement, les autorités africaines ont joué un rôle fondamental dans l'apport d'un appui politique et diplomatique à la mise en place d'un environnement favorable pour drainer l'investissement étranger direct, l'accent étant mis en particulier sur le développement des agro-industries. Enfin, pour obtenir des résultats positifs et concrets, il était nécessaire, dans la mise en œuvre de ce vaste programme, d'associer le plus grand nombre de partenaires possibles et de jouer un rôle pilote fort.

II. PRÉSENTATION DU RAPPORT SUR LA MISE EN ŒUVRE DE L'IRCPA ET DÉBATS

10. Le rapport, présenté par l'ONUDI, se fondait sur des examens et analyses des plans d'action nationaux et des feuilles de route régionales élaborés pour mettre en œuvre l'IRCPA. Il mettait celle-ci en perspective avec les objectifs du Millénaire pour le développement en l'examinant comme un moyen stratégique pour réaliser ces objectifs.

11. Il soulignait qu'il était nécessaire que les économies africaines améliorent notablement leurs capacités productives et diversifient sensiblement leurs exportations – situation qui avait été trop longtemps différée et c'était la raison qui expliquait l'importance que les ministres africains attachaient à cette question. Il fallait à cette fin opérer une réorientation radicale dans les pratiques et les systèmes de production et de transformation, avec une mise à niveau majeure des capacités de production et des services d'appui. Il énonçait certains éléments, comme un programme global qui était nécessaire pour y parvenir, et offrait un aperçu des particularités sous-régionales dans le contexte de la mise en œuvre d'un tel programme.

12. Le rapport contenait également quelques recommandations concrètes qui pouvaient servir de cadre à un programme sous-régional global pour appliquer l'IRCPA. Il mentionnait en particulier les questions suivantes: harmonisation de la gouvernance industrielle, programmes d'appui technique, création d'un observatoire de la compétitivité, centres d'excellence régionaux, questions intersectorielles à l'appui des programmes sectoriels et (bien-fondé des) actions spécifiques régionales.

13. Le rapport concluait que les stratégies permettant à l'Afrique de tirer parti des possibilités d'accroître la valeur ajoutée manufacturière et la présence de produits africains sur le marché mondial devaient être développées en s'appuyant sur des analyses systématiques de l'évolution de la structure de la chaîne de valeur du point de vue de la gouvernance. Le développement des capacités productives et commerciales devrait également être intégré à une démarche approfondie inscrite dans une culture d'innovation et d'apprentissage.

14. Lors des débats qui ont suivi cette communication, la plupart des représentants sont convenus que les deux principaux problèmes auxquels devait faire face l'IRCPA étaient la nécessité d'obtenir des fonds pour les plans d'action sous-régionaux et de s'entendre sur les arrangements institutionnels pour assurer la mise en œuvre et la coordination efficaces des plans. Les représentants ont souligné qu'il était important de ne pas laisser s'essouffler la dynamique acquise et de tirer parti du vaste soutien apporté par diverses parties prenantes: les secteurs nationaux public et privé, les sous-commissions régionales et la communauté internationale. Il était donc urgent de passer à l'étape suivante de la mise en œuvre des plans d'action sous-régionaux.

15. Répondant aux commentaires et observations, l'ONUDI a également exprimé l'avis que le financement et l'harmonisation étaient les principales questions qu'il convenait d'aborder dans la deuxième phase de l'IRCPA. S'agissant du financement, elle a demandé aux gouvernements nationaux ainsi qu'aux commissions régionales de prévoir des ressources financières. Au sujet de la coordination, elle a souligné que les décideurs devaient d'urgence proposer des mécanismes institutionnels efficaces. À l'échelle sous-régionale, elle a émis l'idée d'inclure de hauts fonctionnaires ainsi que des représentants du secteur privé dans les structures de coordination. Outre les structures sous-régionales, il convenait aussi d'accorder l'importance voulue à la coordination au niveau régional.

III. GROUPES DE TRAVAIL

16. Deux groupes de travail ont mené leurs travaux parallèlement. Les thèmes abordés étaient "Renforcement des capacités productives" et "Renforcement des capacités commerciales". Les documents de travail ont été établis et présentés par l'ONUDI.

Groupe de travail 1: Renforcement des capacités productives

17. En 2004, l'Afrique a exporté des biens d'une valeur de 232 milliards de dollars, soit 2,6 % du commerce mondial; elle a importé des biens d'une valeur de 212 milliards de dollars, soit 2,3 % du commerce mondial. Cette même année, les exportations de marchandises du continent ont fait apparaître un déséquilibre en faveur des combustibles et des produits miniers (59,1 %), suivis par les produits manufacturés (25,1 %), les produits agricoles (12,1 %) et des articles non précisés (3,7 %). Les produits non transformés (combustibles, produits miniers et produits agricoles) ont représenté plus de 71 % des exportations totales de marchandises en 2004.

18. Les mutations structurelles du commerce mondial ont été directement liées à la réorientation de la structure de la production mondiale. La production industrielle a subi de profonds changements en raison de la mobilité internationale des capitaux, des biens et des ressources humaines. L'émergence d'un plus grand nombre d'intermédiaires et le développement de la sous-traitance dans certains segments de la chaîne de valeur ont donné naissance à un système de production mondial qui s'est apparenté pour l'essentiel à un réseau fortement segmenté.

19. Le mouvement de l'investissement et du capital humain est souvent plus étroitement associé à des segments spécifiques et interdépendants de la chaîne de valeur, allant de la production de matières premières jusqu'à la vente du produit final. Une valeur ajoutée a été créée à chaque étape du processus de production segmentée. Dans le contexte actuel, deux segments de la chaîne de valeur devraient être mis en lumière:

- i) Les segments en aval, habituellement fondés sur les avantages comparatifs et compétitifs directement liés à une valeur ajoutée marginale dans chaque segment/étape de la production. La valeur ajoutée et le contenu technologique étaient faibles, comme le niveau de compétences requis;
- ii) Les segments en amont, habituellement fondés sur les avantages cumulatifs (coordination, partage des connaissances et propriété de la marque dans les systèmes mondiaux de production).

20. En raison de ces évolutions, l'affectation efficace de ressources dans des sites de production spécialisés ou des regroupements d'entreprises dans le monde entier est désormais une importante question de gouvernance. Les pays les moins avancés (PMA) devaient recenser les segments/étapes de la production et du processus commercial auxquels ils pouvaient participer. La compréhension du processus de segmentation et l'utilisation des possibilités qu'il offrait seraient fondamentales pour accroître les possibilités d'exportation, mais le niveau de spécialisation des industries africaines était trop faible pour qu'elles soient bien placées dans certains segments de la chaîne de valeur; en outre, elles se concentraient généralement sur des produits à faible valeur ajoutée soumis à une forte concurrence d'autres régions en développement.

21. En remontant la chaîne de valeur, un certain nombre d'obstacles devaient être levés. La productivité du travail en faisait partie. En Afrique, on observait d'importantes différences dans la productivité du travail (mesurée en termes de valeur ajoutée par salarié) entre entreprises de différentes tailles. Les variations entre secteurs étaient également sensibles. Les différences dans le capital physique par salarié entre entreprises de différentes tailles étaient encore plus grandes que dans le cas de la productivité du travail. Une plus forte intensité de capital physique était normalement synonyme d'une plus grande productivité, mais les grandes entreprises africaines disposant de plus de capital par employé ne connaissaient pas nécessairement de plus grande productivité du travail. Dans les micro-entreprises, la valeur ajoutée par salarié exprimée en dollars est de trois à quatre fois supérieure à celle des plus grandes entreprises. Il est probable qu'entre entreprises petites et moyennes, formelles et informelles, la concurrence soit assez vive, alors qu'entre grandes entreprises, lesquelles étaient au demeurant peu nombreuses en Afrique et opéraient souvent sur des marchés protégés, il y avait peu de concurrence. Toutefois, il y avait une limite à ce que la concurrence entre les petites entreprises pouvait apporter en termes d'augmentation de la productivité car leur capacité de mettre à profit les économies d'échelle était limitée.

22. Relativement peu d'entreprises en Afrique sont des entreprises exportatrices. Il existait des liens étroits entre productivité et exportations. La question du coût représentait l'un des principaux obstacles à l'entrée sur les marchés d'exportation. Pour surmonter le problème, les entreprises devaient réduire les coûts en devenant plus productives (une plus grande productivité réduisant le coût moyen de production). Dès qu'une entreprise s'établissait dans un marché d'exportation, l'acquisition de biens d'équipement produits à l'étranger était facilitée, car elle disposait d'un plus grand accès aux devises, ce qui, à son tour, pouvait encore favoriser la productivité.

23. La compétitivité sur les marchés d'exportation avait bien d'autres aspects. Les principaux déterminants, si l'on exclut la productivité, étaient l'amélioration de la chaîne de valeur, la mise en place d'un environnement favorable à la concurrence, le contenu technologique, les infrastructures et les organismes d'appui. Dans son Rapport sur le développement industriel 2002-2003, l'ONUDI a souligné le fait que certains des principaux "déterminants" structurels (facteurs habilitants) de la compétitivité industrielle étaient les investissements étrangers directs, la recherche-développement nationale, les compétences, l'octroi de licences et les infrastructures matérielles. Dans les réseaux mondiaux de production et leurs systèmes segmentés, une approche globale du développement de ces différents facteurs était nécessaire. Elle garantissait mieux les avantages cumulatifs que les solutions axées simplement sur la

libéralisation de l'économie. L'ONUDI a encouragé le processus ou système national d'apprentissage pour appuyer les interactions entre les facteurs et les acteurs, dans l'intérêt de l'efficacité collective. Ceci est particulièrement utile pour les producteurs des PMA, dont la faible capacité d'assimilation en matière d'apprentissage et de connaissances était directement liée aux difficultés qu'ils rencontraient lorsqu'ils voulaient renforcer leurs capacités productives.

24. Une solution industrielle efficace face aux pressions concurrentielles imposait aux décideurs – pouvoirs publics, entreprises du secteur privé et organismes d'appui – de travailler ensemble pour déterminer comment l'industrie pourrait remonter la chaîne de valeur dans un environnement compétitif.

25. L'ONUDI a adopté une méthodologie basée sur les synergies entre la promotion et la modernisation progressive du contenu technologique local, d'une part, et la remontée de la chaîne de valeur, d'autre part. Cette approche a reconnu que: a) la concurrence s'est jouée au sein de réseaux mondiaux de production et de systèmes segmentés; et b) le secteur privé a tiré des avantages importants de la participation au marché mondial. Pour aller de l'avant, il a encouragé les partenariats et la coopération non seulement au niveau de l'entreprise mais aussi au niveau des institutions. Au niveau de l'entreprise, l'ONUDI a particulièrement insisté sur la promotion de groupements de petites et moyennes entreprises, dans lesquelles les entreprises s'associaient pour leur intérêt commun. Une attention particulière devrait être prêtée aux secteurs prioritaires et aux aspects transversaux déjà recensés dans l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique, afin d'accroître la participation de l'Afrique aux systèmes de production locaux et mondiaux.

26. Pour y parvenir, l'ONUDI a proposé une approche fondée sur trois points. L'objectif global était de transformer des avantages comparatifs et concurrentiels en avantages cumulatifs pour l'Afrique. Trois aspects principaux étaient essentiels pour augmenter la productivité aux niveaux local, régional et mondial:

- i) Liaisons: améliorer les liaisons internes et externes pour créer des capacités et des potentiels de production compétitifs;
- ii) Effet multiplicateur: augmenter la croissance en réduisant les entraves à la concurrence à tous les niveaux;
- iii) Apprentissage: promotion d'une culture de l'apprentissage et de l'innovation par des approches faisant intervenir les groupements et les réseaux.

27. Ces trois étapes favoriseraient l'apparition d'une culture de l'innovation et de nouveaux processus, tout en produisant de la valeur ajoutée à chaque segment du réseau de production. La principale nouveauté par rapport aux approches précédentes – qui reposaient sur un angle de vue unique – était la façon dont les parties prenantes au développement, y compris le secteur privé, favorisaient des programmes d'ensemble.

28. L'ONUDI se concentrerait sur les priorités du NEPAD, en accordant une attention spéciale à l'intégration et la coopération régionales. La coopération entre les parties prenantes africaines au développement pour préparer des programmes d'ensemble, le NEPAD se chargeant des questions sectorielles et transversales, était la voie à suivre.

29. Subséquemment, des communications ont été faites, qui portaient sur le Centre égyptien de transfert de la technologie et le programme égyptien de modernisation industrielle.

Groupe de travail 2: Renforcement des capacités commerciales

30. Soulignant le rôle du commerce pour ce qui est de stimuler la croissance et lutter contre la pauvreté, la présentation a passé en revue les défis principaux que posent le commerce et le développement pour les pays africains. Des données sur les échanges commerciaux de l'Afrique ont été présentées et les contraintes en matière de capacité de production et l'absence de conformité aux normes qui entravent l'accès aux marchés d'exportation pour les produits de base et les produits industriels africains ont fait l'objet de débats. Un

rapport préliminaire sur l'évaluation approfondie, par l'ONUDI, de l'infrastructure africaine en matière de normes et de conformité a été présenté. Ce rapport a conclu que les pays africains devaient faire des investissements majeurs pour leur infrastructure de normalisation, de métrologie et d'évaluation de la conformité afin de devenir plus compétitifs sur les marchés internationaux. Ces investissements étaient coûteux, mais les efforts de création de capacités commerciales des pays en développement étaient appuyés de différentes manières par la communauté internationale.

31. L'approche retenue par l'ONUDI et sa grande expérience en matière de renforcement des capacités, qui a été approfondie pour répondre aux objectifs du programme de Doha pour le développement, ont été exposées, ainsi que son engagement en Afrique dans ce domaine. Il a été indiqué, que par son action, elle était devenue, de tous les organismes des Nations Unies, le plus grand fournisseur de coopération technique en ce domaine.

32. En conclusion, les questions clés dont le Groupe de travail était saisi ont été présentées.

33. Dans le droit fil de cette présentation, le Chef du Service égyptien du commerce a fait une présentation sur la coordination entre les communautés régionales. Il a en particulier examiné la participation au Marché commun de l'Afrique orientale et australe (COMESA) et à d'autres communautés telles que la Communauté de développement de l'Afrique australe. Il a souligné les grandes réalisations accomplies au cours des cinq dernières années et l'importance de se concentrer sur des dispositifs de coordination. Il a présenté une analyse des exportations de ce groupe – l'Angola occupant à cet égard le premier rang – ainsi que des échanges commerciaux au sein du COMESA. Il a également évoqué la création d'une Communauté économique africaine, pour laquelle des mécanismes devaient être établis.

34. Le Président de l'Organisation égyptienne de normalisation et de contrôle de la qualité a traité des problèmes liés à la conformité aux normes internationales, rappelant les progrès accomplis jusqu'alors et en particulier l'importance des organismes d'appui dans ce domaine pour les exportations. Le fait qu'il est important d'encourager et de favoriser la conformité aux normes a été mis en évidence par l'impact positif des normes sur les exportations égyptiennes.

35. Un représentant du secteur privé (Conseil égyptien des exportations de meubles) a confirmé que, comme l'ONUDI l'avait souligné dans son rapport, l'exportation de produits manufacturés est très faible, tant en Égypte qu'en Afrique dans son ensemble. Les problèmes d'accès aux marchés ont été détectés pendant des foires commerciales et manifestations professionnelles de meubles en Afrique. Outre l'écart technologique, l'incapacité de se conformer aux normes était de toute évidence un problème. Certes, la création de cinq centres de transfert de technologie pour la fabrication de meubles avait permis de combler l'écart technologique et de surmonter des problèmes de qualité, mais les laboratoires égyptiens n'étaient pas homologués de sorte que les essais devaient être réalisés dans l'Union européenne, ce qui revenait cher. Des centres de technologie sont actuellement créés pour des produits tels que le marbre et les produits alimentaires. Le représentant a souligné que le secteur privé devait agir pour surmonter ces problèmes et a espéré une large participation de ce secteur aux travaux de la CAMI.

36. La représentante de la CEA a fait une communication sur le commerce intra-africain, indiquant que, pour la plupart des pays africains, la structure des échanges au cours des 40 dernières années avait été essentiellement caractérisée par l'exportation de produits primaires. Plus de 80 % des recettes d'exportation provenaient de produits primaires, alors que les importations concernaient essentiellement les produits manufacturés. Elle a souligné la nécessité d'étoffer les communautés économiques régionales et d'intensifier l'intégration des marchés sous-régionaux.

37. La stratégie à suivre pour progresser, selon la CEA, reposait sur l'accélération, également au niveau sous-régional, de la libéralisation du commerce et sur l'harmonisation des politiques commerciales et industrielles, l'élimination de chevauchements inutiles, l'harmonisation des codes d'investissement et des facteurs de mobilité, et la promotion d'une véritable unification des marchés. En outre, des investissements majeurs étaient nécessaires dans les transports, les communications et d'autres infrastructures matérielles, si

l'on voulait réduire le coût des activités commerciales en Afrique pour développer progressivement les échanges et intégrer les marchés au sein des communautés. De même, les pays africains devaient se doter de davantage de moyens pour diversifier leur production et leurs exportations en encourageant les liens intersectoriels et les investissements privés transfrontières dans l'industrie, l'agriculture et les infrastructures.

38. Enfin, la représentante de la CEA a souligné la nécessité d'améliorer la compétitivité ainsi que de promouvoir de nouveaux produits, de nouveaux marchés et de nouvelles façons de commercer. Un programme visant à surmonter les carences de tel ou tel pays devrait porter sur les éléments suivants: les politiques, les programmes de renforcement des capacités, la diffusion des informations sur les débouchés et les réglementations en matière commerciale et le suivi de la progression de la compétitivité sur la base d'indicateurs de développement.

39. Dans son exposé, le représentant de l'Union africaine a indiqué qu'il était important de créer des liens amont-aval par le renforcement des capacités commerciales afin de rompre le cercle vicieux de la stagnation économique. Il a insisté sur le fait que l'industrialisation avait pour rôle de moderniser d'autres secteurs de l'économie. En conclusion, il a souligné qu'il fallait une balance commerciale excédentaire pour renforcer les capacités productives et accélérer ainsi le développement.

40. Le Directeur du Centre du commerce international a fait un exposé très complet sur le rôle du Centre, en se concentrant sur un certain nombre de questions dont l'emballage et le commerce électronique, et en indiquant que le Centre axait son action sur le développement de la communauté des affaires. Il a montré que le Centre adoptait l'approche des 3 C de l'ONUDI en matière de renforcement des capacités commerciales, reposant sur la compétitivité des capacités productives, la conformité aux normes et la connectivité aux marchés. Il a aussi indiqué les complémentarités et suggéré de renforcer la coopération entre l'ONUDI et le Centre en Afrique. Le Centre avait reçu de la Réunion ministérielle de l'OMC et de l'Assemblée générale des Nations Unies un mandat clair et reconnu, qui en faisait un organisme de premier plan en matière d'assistance technique liée au commerce, depuis longtemps actif sur le continent africain et disposant de très grandes capacités dans le commerce de marchandises et de services. Le Directeur a ajouté que le Centre se focalisait, dans le secteur commercial, sur le niveau microéconomique, en particulier sur les PME, à la disposition desquelles il mettait des outils diversifiés pour leur permettre de développer leurs marchés en utilisant les technologies modernes de l'information. Le Centre disposait également de la plus grande base de données sur les statistiques commerciales et les conditions et contraintes du marché.

41. Le président de l'EOS a fait un exposé sur la conformité aux normes internationales en mettant l'accent sur l'harmonisation au niveau régional et la coopération au sein de l'ORAN. Il a fait rapport sur la structure et les capacités du CT de l'EOS, qui a mis au point et publié 7 000 normes. Il a fait rapport sur le fait que l'absence de conformité faisait perdre des parts de marché et comportait des risques pour la santé et l'environnement. Dans les projets financés par l'Union européenne, l'EOS se concentrait sur l'harmonisation des normes dans les secteurs commerciaux prioritaires. L'ORAN avait des fonds limités et aurait besoin d'un appui plus important. Le Président a indiqué des moyens d'accroître l'efficacité et d'allouer plus de ressources pour améliorer les normes et la qualité; ils étaient nécessaires pour surmonter les obstacles techniques au commerce et pour garantir la conformité aux mesures sanitaires et phytosanitaires.

42. Un débat riche sur un certain nombre des questions soulevées dans les présentations a suivi. Un représentant a indiqué comment inciter les pays africains à participer au débat sur les obstacles techniques au commerce et les mesures sanitaires et phytosanitaires. Les ministres devraient être invités à prendre des mesures qui éviteraient le dumping de produits de mauvaise qualité dans leur pays. Le Secrétaire général de l'ORAN a déclaré que son organisation était habilitée à coordonner les activités en matière de normes, non pas en élaborant de nouvelles, mais en harmonisant celles qui existaient, en facilitant la libre circulation des marchandises en Afrique et en reconnaissant des tests et des labels de qualité. Il a indiqué qu'en 2008, l'Afrique aurait un label de qualité, qui jouerait un rôle très important pour l'harmonisation des normes.

43. Les problèmes liés à la diminution des capacités d'approvisionnement en Afrique ont également été débattus. Des questions ont été posées sur les mécanismes que l'Union africaine avait mis en place pour

élaborer une politique de nature à attirer un appui financier pour enrayer ce déclin. Il a été signalé que des pays d'autres régions avaient été en mesure d'attirer l'aide internationale pour traiter des questions de productivité ainsi que de renforcement des capacités commerciales et d'accès aux marchés. Un représentant du secteur privé africain a insisté sur deux éléments importants du renforcement des capacités commerciales: intégration des petits fournisseurs (au niveau artisanal) avec les PME et l'industrie en général, et création de centres de productivité et de qualité pour faciliter les transferts de technologie.

Conclusions et recommandations des groupes de travail

44. Les principales conclusions et recommandations des groupes de travail ont été résumées comme suit:

- i) Pour ce qui est de la croissance économique, de l'emploi durable et de la réalisation des objectifs du Millénaire, une expansion de la production industrielle et du commerce de produits manufacturés était nécessaire. Les pays africains n'avaient pas les capacités nécessaires ni celles de se conformer aux normes et aux procédures internationales d'évaluation de la conformité. Par conséquent, ils n'étaient pas en mesure de mettre à profit les possibilités existant dans les accords commerciaux préférentiels et les marchés mondiaux en général.
- ii) Pour que les contraintes du côté de l'offre soient surmontées, elles devraient être soulevées dans le débat sur le commerce international dans le cadre du Programme de Doha pour le développement.

45. Pour œuvrer en faveur de l'intégration de l'Afrique dans l'économie mondiale, en tenant compte des défis auxquels elle doit faire face, les participants ont déclaré:

"a. Nous appelons le Bureau de la CAMI, opérant dans le cadre institutionnel du NEPAD de l'Union africaine, à créer un groupe restreint chargé de coordonner la promotion de l'IRCPA et des programmes régionaux et sous-régionaux connexes avec le soutien de l'ONUDI. Nous recommandons en outre aux gouvernements et aux communautés économiques régionales de créer des groupes restreints semblables;

b. Nous nous engageons à donner la priorité absolue à la création d'un climat favorable à l'investissement pour surmonter les contraintes liées à l'offre ainsi qu'au renforcement des systèmes visant à éliminer les obstacles au commerce dans le cadre des objectifs internationaux en matière de développement, et en particulier du Programme de Doha pour le développement et de l'initiative envisagée "Aide pour le commerce". Nous nous engageons en outre à faire rapport aux autres organes de l'Union africaine sur cette recommandation de la CAMI-17 ainsi qu'à assurer une coordination adéquate entre les milieux de l'industrie et du commerce et, à cette fin, à collaborer étroitement avec le secteur privé;

c. Nous réaffirmons l'engagement de nos gouvernements et appelons nos partenaires de développement à renforcer d'urgence l'infrastructure africaine de normalisation et d'évaluation de la conformité ainsi qu'à améliorer l'harmonisation des normes en Afrique. Il faut une action à l'échelle des pays, des régions et du continent, qui devrait reposer sur l'expérience reconnue de l'ONUDI en Afrique à l'instar du programme qualité de l'UEMOA, et ce, en coopération avec des organismes techniques régionaux et internationaux, tels que l'ORAN, l'ISO, la Conférence internationale sur l'agrément des laboratoires d'essai (ILAC), l'International Accreditation Forum (IAF) et l'Organisation internationale de métrologie légale (OIML);

d. Nous nous engageons, avec le soutien des partenaires de développement, à élaborer et à appliquer une approche fondée sur les chaînes de valeur à des fins de qualité, de mise à niveau et de productivité de façon à accroître la compétitivité de l'Afrique et à améliorer son accès aux marchés, et ce, par la création de liens interindustriels et intersectoriels au niveau régional et l'accroissement des

activités de transformation et de traitement des produits de base et des matières premières prioritaires, ce qui augmentera les exportations à valeur ajoutée et les emplois;

e. Nous nous engageons à renforcer l'appui aux PME et à faciliter l'accès aux marchés d'exportation par l'amélioration des technologies, des compétences, de la gestion et de la qualité, par la création de consortiums d'exportation, et par la promotion et la création de centres d'excellence (productivité, qualité et technologie) aux niveaux national et régional dans le cadre d'une collaboration entre les gouvernements, le secteur privé et les partenaires de développement;

f. Nous nous engageons à mettre en place des mécanismes pour améliorer la coordination et les synergies entre pays africains dans les domaines de la gestion des technologies, de l'innovation, de la productivité, des normes et de l'évaluation de la conformité avec le soutien de l'ONUDI, de la CEA et d'autres organismes et institutions des Nations Unies tels que le CCI, la FAO et la CNUCED, mais également avec la participation de l'OMC, de donateurs bilatéraux et multilatéraux et d'institutions financières régionales et internationales de manière à éviter les doubles emplois et à tirer parti des synergies, des compétences et des meilleures pratiques;

g. Tenant compte des travaux déjà entrepris aux niveaux national et sous-régional, qui ont abouti à l'IRCPA, également adoptée par l'Union africaine en tant que composante du NEPAD pour l'industrialisation, nous recommandons que des programmes nationaux et sous-régionaux soient élaborés dès que possible. Il faudrait dans le même temps élaborer des programmes particuliers pour les pays africains sortant d'un conflit ou sans littoral;

h. Nous engageons nos gouvernements et les CER, en étroite coopération avec le secteur privé, à prendre en main leurs programmes de renforcement des capacités productives et commerciales ainsi que l'amélioration des capacités de production avec le soutien de l'ONUDI;

i. Les gouvernements nationaux et les CER, en étroite coopération avec le secteur privé, doivent prendre l'initiative de l'élaboration des programmes en se fondant sur les feuilles de route régionales existant déjà ou à venir, et jouer un rôle moteur dans la mobilisation des ressources nécessaires, avec le soutien de l'ONUDI et d'autres organisations internationales. Afin de faciliter encore la mobilisation de fonds, nous recommandons que des liens de coopération étroits soit créés avec les partenaires de développement dès la phase d'élaboration des programmes. À cet égard, une relation étroite devrait être établie avec les institutions de financement du développement".

IV. DÉBAT SUR D'ÉVENTUELS PROGRAMMES ET STRATÉGIES DE MOBILISATION DE FONDS

46. Les représentants de l'ONUDI, animant le débat, ont déclaré qu'il était peu probable que des fonds soient disponibles pour des initiatives générales. Il a été mentionné que, récemment, les donateurs s'intéressaient de plus en plus aux projets et aux programmes détaillés, et que l'élaboration de documents complets était une étape préliminaire à la mobilisation de fonds.

47. Il a été indiqué que, si de nombreuses possibilités existaient au niveau des communautés économiques régionales, il était nécessaire de renforcer la capacité de ces dernières à élaborer des programmes. L'ONUDI pouvait les aider à traduire les idées en projets détaillés à soumettre aux donateurs. Il a été recommandé que l'ONUDI crée une facilité d'assistance préparatoire à cette fin.

48. Les participants ont été informés que le Fonds pour le climat d'investissement (ICF) était désormais opérationnel et ouvert à toutes propositions visant à éliminer les obstacles à l'investissement. Le réseau AfrIPANet soutenu par l'ONUDI pouvait jouer un rôle important à cet égard. Il fallait en particulier appeler l'attention des Ministres de l'industrie sur la plate-forme Internet accessible aux pays et aux institutions en tant qu'instrument pour faciliter l'investissement à l'échelle des régions et des pays. L'ONUDI a été priée

d'aider les pays et leurs institutions à identifier les obstacles à l'investissement et à renforcer les capacités aux niveaux national et régional. Le rôle de l'État dans la promotion de l'investissement a été mis en relief.

49. En conclusion, les points de vue suivants ont été exprimés:

- Les programmes et projets d'assistance technique devraient permettre de créer des possibilités d'investissement pour le secteur privé africain.
- Le Cadre intégré du Centre du commerce international parrainé par les institutions de Bretton Woods pourrait servir de modèle pour l'ONUDI.
- De plus amples informations ont été demandées sur les travaux déjà effectués dans le cadre de l'IRCPA et en particulier sur les activités qui restaient à entreprendre et ceux qui devaient les réaliser.
- L'IRCPA était un cadre très large qui était difficile à vendre tel quel. Il fallait la traduire en programmes et projets spécifiques à exécuter aux niveaux des régions et des pays. Étant donné que la CEDEAO mettait sur pied une facilité d'infrastructure de projet, il a été recommandé que l'ONUDI, en tant qu'institution spécialisée dans le domaine de l'industrie, l'aide à élaborer des projets. Il a été indiqué qu'un mémorandum d'accord était en cours de négociation.
- Les représentants de l'ONUDI ont pris note des demandes d'aide en matière de renforcement des capacités et ont souligné que la plupart des activités entreprises par l'Organisation avaient trait à ce domaine. Ils ont aussi confirmé que l'ONUDI était fermement attachée au développement et à la mise en œuvre de l'IRCPA et que l'Initiative était pleinement intégrée à ses activités. Il a été souligné que les feuilles de route de l'IRCPA figuraient au premier rang des priorités de l'Organisation. On a insisté enfin sur le fait que la mobilisation des fonds exigeait la participation pleine et active de tous les pays qui étaient parties prenantes. Les donateurs accordaient davantage d'attention aux demandes émanant des pays qu'à celles formulées par l'ONUDI, et étaient plus susceptibles de financer des programmes ou des projets qui pouvaient être considérés comme une priorité pour le gouvernement tout entier et pas seulement pour certains ministères.
- Il a été indiqué que, pour que les programmes et projets mis en œuvre dans le cadre de l'IRCPA soient financés avec succès, les capacités de production devaient rester une priorité régionale et que les pays devaient faire la preuve de leur détermination au niveau national en s'engageant à allouer des ressources locales.

Annexe III

Liste des participants

N°	Ministre	Pays	Délégations
1		Afrique du Sud	M ^{me} Bharti DAYA, Directrice adjointe, Secrétariat du NEPAD, Département du commerce et de l'industrie
2		Afrique du Sud	M. Raymond NGCOBO, Directeur, Représentant de Enterprise Industry Development
3		Afrique du Sud	M. Lionel OCTOBER, Directeur général adjoint, Département du commerce et de l'industrie
4		Afrique du Sud	M ^{me} Sara DIEN, Conseillère économique, Ambassade d'Afrique du Sud en Égypte
5	1	Algérie	S. E. M. Mahmoud KHOUDRI, Ministre de l'industrie
6		Algérie	M. Zeghalache MOSTEFA, Ministre conseiller
7		Algérie	M. Rachid MEKSEN, Directeur général, Promotion industrielle, Ministère de l'industrie
8		Algérie	S. E. M. Abdelkadar HADJAR, Ambassadeur d'Algérie en Égypte
9		Algérie	M. Karim SAID, Directeur du protocole
10		Algérie	M. Mohamed Larbi ABDERRAHMANI, Conseiller, Communication et information
11	1	Angola	S. E. M. Joaquim Duarte da Costa DAVID, Ministre de l'industrie
12		Angola	M. Barros Bebiano José LICENCA, Secrétaire exécutif de la Commission nationale de l'ONUDI
13		Angola	M. Jacinto RANGEL NETO, Conseiller, Chef du Département de l'ONU, Ministère des affaires étrangères
14		Angola	M. Joao Manuel SEBASTIAO NETO, Deuxième Secrétaire, Mission permanente de l'Angola, Vienne (Autriche)
15		Angola	M. Manuel DOMINGOS, Ministre Conseiller
16		Angola	M ^{me} Cremilde RANGEL, Assistante du Ministre, Ministère de l'industrie
17		Angola	M. Antonio M. SAUDANADA, Ministère de l'industrie
18		Angola	S. E. M. Pedro Hendrik Vaal NETO, Ambassadeur d'Angola en Égypte
19		Angola	M. Pedro MUAMBA, Secrétaire exécutif, Ambassade d'Angola en Égypte
20		Angola	M. Jaunto Ranghe L. CORDEIRO NETO, Conseiller
21		Bénin	M. Gafari BELLO, Directeur du développement industriel
22		Bénin	M. Latif FAGBEMI, Directeur de Cabinet
23		Burkina Faso	M. Adama TRAORE, Directeur général du développement industriel
24		Burkina Faso	S. E. M ^{me} Sophie SOW, Ambassadrice du Burkina Faso en Égypte
25		Burkina Faso	M. François Xavier OUEDRAOGO, Attaché commercial
26		Burundi	M ^{me} Valérie SINIREMERA, Experte nationale
27	1	Cameroun	S. E. M. Charles SALÉ, Ministre de l'industrie, des mines et du développement technologique
28		Cameroun	S. E. M. Mfouayo Ismaila MOUCHILI, Ambassadeur du Cameroun en Égypte
29		Cameroun	M. Claude JUIMO MONTHE, Président de la Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA)
30		Cameroun	M. Oumarou HAYATOU, Chargé de Mission

N°	Ministre	Pays	Délégations
31		Cameroun	M. Samuel NOUMSI, Chef du Groupe de la promotion et de la coopération industrielle, Ministère de l'industrie, des mines et du développement technologique
32		Cameroun	M. Saidou Abdoulay BOBBOY, Secrétaire général de la CCIMA
33		Cameroun	M. Nzume Joe EWANG, Ministre plénipotentiaire
34		Cameroun	M. Saidou ROUFAOU, Chambre de commerce, d'industrie, des mines et de l'artisanat du Cameroun (CCIMA)
35		Comores	M. Oubeidillah CHARIF, Directeur de l'industrie
36		Côte d'Ivoire	S. E. M. N'Guessan Marcel KONAN, Ambassadeur de Côte d'Ivoire en Égypte
37		Côte d'Ivoire	M. Mougo KOMENAN, Directeur de l'activité industrielle, Ministère de l'industrie et de la promotion du secteur privé
38		Côte d'Ivoire	M. Edmé KOFFI, Conseiller, Mission permanente de la Côte d'Ivoire en Autriche
39		Côte d'Ivoire	M ^{me} Christine SYAPI, Conseillère
40		Djibouti	M. Ali AHMED, Secrétaire général du Ministère du commerce et de l'industrie
41	1	Égypte	S. E. M. Rachid M. RACHID, Ministre du commerce et de l'industrie
42		Égypte	M. Mahmoud EISSA, Président de l'Organisation de normalisation et de contrôle de la qualité
43		Égypte	M. Ashraf RABIE, Chef du Service égyptien du commerce
44		Égypte	M. Hany BARAKAT, Premier Sous-Secrétaire et Chef du Département du développement de la technologie au Ministère égyptien du commerce et de l'industrie
45		Égypte	M. Haytham Ahmed DEYAB, Premier Sous-Secrétaire/Directeur exécutif, Ministère du commerce et de l'industrie
46		Égypte	M. Taher Ahmed ARAFAT, Ambassadeur, Ministère égyptien des affaires étrangères
47		Égypte	M. Hassan Gafar LASHEAN, Directeur général, Ministère des organisations internationales
48		Égypte	M. Yasser Mohamed ATEF, Ministre plénipotentiaire
49		Égypte	M ^{me} Rawia Farahat HUSSEIN, Directrice générale du Département de la recherche, Ministère du commerce et de l'industrie
50		Égypte	M. Mostafa ABD EL KARIM, Directeur SEMAF
51		Égypte	M. Hosny Mohamed HASSAN, Ingénieur SEMAF
52		Égypte	M. Mamdouh THABET, Président de la Chambre de la tannerie du cuir
53		Erythrée	M. Taddesse WOLDEYOHANNES, Directeur général, Ministère de l'industrie
54		Erythrée	S. E. M. Mahmoud Omar CHIRU, Ambassadeur d'Erythrée en Égypte
55		Éthiopie	S. E. M. Ibrahim I. IBRAHIM, Ambassadeur d'Éthiopie en Égypte
56		Éthiopie	M. Giema BACCHIA, Premier Secrétaire, Ambassade d'Éthiopie en Égypte
57		Gabon	M. Severin Emame MBA, Directeur général de l'industrie
58	1D	Ghana	S. E. M ^{me} Gifty Ohene KONADU, Vice-Ministre, Ministère du commerce et de l'industrie
59		Ghana	M. Robert Baffour TANDOR, Chef adjoint de la promotion industrielle
60		Ghana	S. E. M. Akilaga AKIWUMI, Ambassadeur du Ghana en Égypte
61		Ghana	M. Kojo YEBOAH-ASUAMAH, Conseiller

N°	Ministre	Pays	Délégations
62		Guinée	M. Pepe GUILAVOGUI, Conseiller industriel, Ministère de l'industrie, du commerce et des PME
63		Guinée	S. E. M ^{me} Koita AMINATA, Ambassadrice de Guinée en Égypte
64	1	Jamahiriya arabe libyenne	S. E. M. Fathi Hamed BE SHATWAN, Secrétaire du Comité populaire général de l'industrie
65		Jamahiriya arabe libyenne	M. Ahmed M. ACRAMI, Directeur, Ministère de l'industrie
66		Jamahiriya arabe libyenne	M. Abdul Hamid EL SHARIF, Directeur général, Centre d'information industrielle
67		Jamahiriya arabe libyenne	M. Essam BEN GALIL, Conseiller, Ambassade de Libye en Égypte
68		Jamahiriya arabe libyenne	M. Kalifa Shebani BASHER, Directeur de sociétés
69		Jamahiriya arabe libyenne	M. Ahmed Alabed RAMMAH, Directeur de Cabinet
70	1A	Kenya	S. E. M. Petkay MIRITI, Ministre assistant
71		Kenya	M ^{me} Pamela Adhiambo DEDE, Directrice adjointe des industries
72		Kenya	M ^{me} Kerubo OMURWA, Attachée commerciale
73		Kenya	S. E. M ^{me} Mary Donde ODINGA, Ambassadrice du Kenya en Égypte
74		Lesotho	M ^{me} Mabaiti M. MOTSAMAI, Directrice de l'industrie
75		Lesotho	M. Mphephe MAPHIKA, Spécialiste du développement de l'industrie
76		Libéria	M. Aliou MASSAQUOI, Consul du Libéria en Égypte
77		Libéria	M. Momo SUMOWALT, Chargé d'affaires par intérim
78		Madagascar	M. Alfredo Scheller TSARAMODY, Directeur de la technologie de l'environnement, Direction générale de l'industrie
79		Malawi	M ^{me} Margaret KAMOTO, Conseillère
80		Malawi	M. Christopher Cyprian KACHIZA, Directeur de l'industrie, Ministère de l'industrie, du commerce et du développement du secteur privé
81		Malawi	M. Suse Kedron CHISALE, Directeur de la planification, Ministère de la science et de la technologie
82	1	Mali	S. E. M. Choguel Kokalla MAIGA, Ministre de l'industrie et du commerce
83		Mali	M. Mamadou KEITA, Conseiller technique
84		Mali	M. Hamadou Albachir TOURE, Premier Conseiller
85		Mali	S. E. M. Mamadou KABA, Ambassadeur du Mali en Égypte
86		Maroc	M. Boussif ABDELHAFID, Conseiller du Ministre
87		Maroc	M ^{me} Zahina OUHHABI, Conseillère commerciale
88		Maroc	M. Mossine SEMMAR, Directeur des études et de la planification industrielle
89		Maroc	M. Taoufiq MOUCHARRAF, Chef de la Division de la planification industrielle
90		Maurice	M. Sameen GAFFAR, Deuxième Secrétaire, Ambassade de Maurice en Égypte
91	1	Mauritanie	S. E. M. Mohamed Ould ISMAIL Ould ABEIDNA, Ministre des mines et de l'industrie
92		Mauritanie	M. Ould ARAFA, Conseiller technique du Ministre
93		Mauritanie	M. Mohamed Salem OULDMAMOUNE, Directeur de l'industrie
94		Mozambique	M ^{me} Filomena Januário MALALANE, Conseillère économique du Ministre de l'industrie et du commerce

N°	Ministre	Pays	Délégations
95		Mozambique	M ^{me} Nilsa Sandra MIQUIDADE, Directrice nationale adjointe de l'industrie
96		Mozambique	M. José António J. NHALUNGO, Conseiller, Ambassade du Mozambique en Égypte
97		Niger	M. Jenome Oumanou TRAPSIDA, Directeur du développement industriel
98		Niger	M. Ibrahim Issa BACHAROU, Conseiller technique
99		Niger	S. E. M. Mouloul AL HOUSSEINI, Ambassadeur du Niger en Égypte
100	1	Nigéria	S. E. M. Fidelis TAPGUN, Ministre de l'industrie
101		Nigéria	S. E. M. Biodun OWOSENI, Ambassadeur auprès de l'ONUDI, Vienne (Autriche)
102		Nigéria	M. Mohammed Ghali UMAR, Ambassadeur, Ambassade du Nigéria en Égypte
103		Nigéria	M. Peter A. ONWUALU, Professeur, Directeur général du Conseil de la recherche-développement sur les matières premières
104		Nigéria	M ^{me} Aisha DANKANI, Directrice (PRS), Ministère de l'industrie
105		Nigéria	M. Raymond IHENACHO, Directeur, Coordination de la recherche, Conseil de la recherche-développement sur les matières premières
106		Nigéria	M. Joseph A. OMEDE, Ministre conseiller, Ambassade du Nigéria, Vienne (Autriche)
107		Nigéria	M ^{me} Rachel Icai KOTSO, Chef assistante de recherche scientifique, Conseil de la recherche-développement sur les matières premières
108		Nigéria	M. David ATTAH, Chef assistant de l'administration, Ministère de l'industrie
109		Nigéria	M. Olusola ABIOLA, Responsable de la planification, Ministère de l'industrie
110	1	Ouganda	S. E. M. Ephraim KAMUNTU, Ministre d'Etat chargé de l'industrie et de la technologie
111		Ouganda	M. Cankwo Jogeni OKULO, Commissaire par intérim de l'industrie et de la technologie
112		Ouganda	S. E. M. Omar Migadde LUBULWA, Ambassadeur d'Ouganda en Égypte
113	1	République centrafricaine	S. E. M ^{me} Emilie Béatrice EPAYE, Ministre de l'industrie, du commerce et des PME
114		République centrafricaine	M. Martial NDOUBOU, Chargé d'affaires
115		République centrafricaine	M. Lamy BANAFIO, Deuxième Secrétaire
116		République centrafricaine	M. Jacques NYETOBOUKO, Attaché consulaire
117		République démocratique du Congo	S. E. M. Kamumu Leyam's BERTIN, Ambassadeur de la République démocratique du Congo en Égypte
118		République démocratique du Congo	M. Frédéric Christophe MILAMBO MBOMBO, Conseiller du Ministre, Chargé de l'Industrie
119		République démocratique du Congo	M. Katombe N. HONORE, Conseiller, Ambassade de la République démocratique du Congo en Égypte

N°	Ministre	Pays	Délégations
120		République démocratique du Congo	M. Masemgu Kongolu CHAMIAL, Premier Secrétaire, Ambassade de la République démocratique du Congo en Égypte
121		République démocratique du Congo	M. Lokwa LOMA, Directeur de Cabinet du Ministre de l'industrie
122		République du Congo	M. Lambert BISSEYOU, Directeur de Cabinet
123		République du Congo	M. Emmanuel GANGUIA, Directeur général de l'industrie
124		République du Congo	M. Jean PINDA-NIANGOULA, Conseiller économique du Ministre de l'industrie
125		République du Congo	M. Tsafi Jules CHRISTIAN, Conseiller, Ambassadeur de la République du Congo en Égypte
126		République du Congo	M. Oko Damase RAOUL, Chargé d'affaires
127		République du Congo	M. Joseph AKOUELI, Premier Secrétaire
128	1	Sénégal	S. E. M ^{me} Bineta Ba SAMB, Ministre de l'industrie et de l'artisanat
129		Sénégal	M. Papa Ousmane SEYE, Ministre conseiller
130		Sénégal	M. Simon DIOH, Conseiller technique
131		Sénégal	M. Ibrahima BASSE, Directeur de l'industrie, Ministère de l'industrie
132	1	Sierra Leone	S. E. M. Kadi SESAY, Ministre du commerce et de l'industrie
133		Sierra Leone	M. Joseph William A. JACKSON, Directeur de l'industrie
134	1	Soudan	S. E. M. Jalal Yousouf AL-DIGAIR, Ministre de l'industrie
135		Soudan	M. Ballal Yousif EL MOUBARK, Représentant
136		Soudan	M. Shazali Mohamed Abdel MAGIED, Représentant
137		Soudan	M. Abd El Ghani Abd El Guelil HASSAN, Représentant
138		Tanzanie	M. Adiel Abraham NYITI, Directeur de l'industrie
139		Tanzanie	M ^{me} Elizabeth Wilson Zabron MSENGI, Économiste principale, Ministère de l'industrie, du commerce et de la commercialisation
140		Tanzanie	M. Amos CHOMBO, Assistant de M. H. T. Sumaye
141		Tchad	M. Atidjani Abderamane NOURENE, Secrétaire général du Ministère du commerce et de l'artisanat
142		Tchad	M. Mahamat Ahamat DALLAH, Conseiller, Ministère de l'économie, du plan et de la coopération
143		Tchad	M. Fadoul Djouma ADAM, Conseiller économique
144		Tchad	M. Bouroumdou NALOUM, Premier Conseiller
145		Togo	M. Outouloum A. SAMBO, Directeur de Cabinet, Directeur du Centre de liaison national de l'ONUDI
146		Togo	M. Koffi Mawuli TAMAKLOE AZAMESU, Directeur de l'industrie
147	1D	Tunisie	M. Ridha BEN MOSBAH, Vice-Ministre de l'industrie, de l'énergie et des PME
148		Tunisie	M. Mokhtar HAJJI, Directeur adjoint de la coopération et des relations extérieures, Ministère de l'industrie
149		Tunisie	M. Abdelaziz Ben ABID, Directeur, Vice-Ministre de l'industrie, de l'énergie et des PME
150		Tunisie	M. Aboulbaba ZBIDI, Conseiller, Ambassade de Tunisie en Égypte
151		Zambie	M. Katunta AUSTIN, Premier Secrétaire, Ambassade de la Zambie en Égypte

N°	Ministre	Pays	Délégations
152	1	Zimbabwe	S. E. M. O. M. MPOFU, Ministre de l'industrie et du commerce international
153		Zimbabwe	M ^{me} Barbara MAPURANGA, Économiste principale, Ministère de l'industrie et du commerce international
154		Zimbabwe	M. Tichata Victor HWACHA, Ministre conseiller
155		Zimbabwe	M. Stanscaws D. MANGOMA, Directeur, Ministère de l'industrie et du commerce international
156		Zimbabwe	M. Batiraistte Henry MUKONOWESHURO, Conseiller
			Invités spéciaux
157			M. Damian Udenna AGBANELO, Organisation régionale africaine de normalisation (ORAN)
158			M. Toufiq ALI, Ambassadeur du Bangladesh, Genève, Suisse
159			M. Alan BRYDEN, Secrétaire général, Organisation internationale de normalisation (ISO)
160			M. Mansour CAMA, Ambassadeur de bonne volonté de l'ONUDI
161			M. O. EDACHE, Directeur général adjoint, bureau régional de la FAO, Accra (Ghana)
162			M. David Lansana KAMARA (CEDEAO)
163			M. Ken KWAKU, Secrétariat exécutif du CIF
164			M. Chungu MWILA (COMESA)
165			M ^{me} Joséphine OUEDRAOGO, Secrétaire exécutive adjointe, CEA
166			M. Hamed SOW, Directeur du Centre pour le développement de l'entreprise (CDE)
167			M. Frederick T. SUMAYE, ancien Premier Ministre tanzanien, Ambassadeur de bonne volonté de l'ONUDI
168			M ^{me} Elisabeth TANKEU, Commissaire de l'Union africaine en charge du commerce et de l'industrie (Union africaine)
169			M. Bamanga Mohammed TUKUR, Président, Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique (ABR)
170			M ^{me} Ralivao Alisoa VOLOLONIAINA, Directrice principale de programmes, Secrétariat de la Communauté de développement de l'Afrique australe
171			M. Hisham GAZAR, Président, Piel Color Tannery Union for Leather S.A.E.
			Organisations
172			M. Oumar AW, Représentant résident de la Banque africaine de développement (BAD)
173			M. Eglal Mohamed ABDELHALIM (Union africaine)
174			M. Ibrahima DIALLO (Union africaine)
175			M. Hassan ELHASSAN (Union africaine)
176			M. Louis SANGARE (Union africaine)
177			M. Jacob NYOYO (Union africaine)
178			M. David LARISANA (CEDEAO)
179			M. Mohamed Ali TOURE (Banque islamique de développement)
180			M ^{me} Sherine HELMY (IMC)
181			M ^{me} Magdy Ahmed FARAHAT (Centre du commerce international)
182			M. Siphana SOK (CCI)
183			M. Salah M. IDRIS (Ligue des États arabes)
184			M. Samuel AYODELE (NEPAD)
185			M. George MUDANGE (ZEP)

N°	Ministre	Pays	Délégations
186			M ^{me} Kaori ISHII (TICAD/PNUD)
187			S. E. M. Bouna SEMOU DIOUF (TICAD/PNUD)
188			M. Ibrahim TAMPONE (UEMOA)
189			M. T. Poukilipo DJATO-KOLANI (UEMOA)
190			M. Josue DIONE (CEA)
191			M. David KAMARA (CEA)
192			M. Mamadi KOUROUMA (CEA)
193			M. Kandeh Kolleh YUMKELLA (Directeur général de l'ONUDI)
194			M ^{me} Haruko HIROSE (ONUDI)
195			M. Gustavo AISHEMBERG (ONUDI)
196			M ^{me} Fatou HAIDARA (ONUDI)
197			M. Adrie DE GROOT (ONUDI)
198			M. Geoffrey E. MARIKI (ONUDI, Éthiopie)
199			M. Akmel AKPA (ONUDI)
200			M. Felix UGBOR (ONUDI)
201			M. Stefano BOLOGNA (ONUDI, Afrique du Sud)
202			M. Mohiey BATANOUNY, Directeur de projet (ONUDI, Égypte)
203			M. Ahmidou OUAOUICH (ONUDI)
204			M. Mohamed-Lamine DHAOUI (ONUDI)
205			M. Massata CISSE (ONUDI, Côte d'Ivoire)
206			M. David TOMMY (ONUDI, Nigéria)
207			M. Alain NICKELS (ONUDI, Sénégal)
208			M. Ernest N. ALLAI (ONUDI, Guinée)
209			M. Mohamed EL GALLAF (ONUDI)
210			M. Alain VILLARD (ONUDI, Maroc)
211			M. Alessandro PARLATORE (ONUDI, Algérie)
212			M. Tichaona MUSHAYANDEBVU (ONUDI, Zimbabwe)
213			M. Stefano GIOVANNELLI (ONUDI)
214			M. Gerardo PATACCONI (ONUDI)
215			M. Yves AMAIZO (ONUDI)
216			M. Frank VAN ROMPAEY (ONUDI)
217			M. Drinko KUREVIJA (ONUDI)
218			M ^{me} . Liliane Anne BRUCK (ONUDI)

Annexe IV

ORDRE DU JOUR

Dix-septième Conférence des ministres africains de l'industrie
(CAMI-17)

Premier jour (19/6/06)

PLÉNIÈRE – SÉANCE DU MATIN

**THÈME: LES CAPACITÉS PRODUCTIVES – LE DÉFI DE L'AFRIQUE DANS LE
COMMERCE MONDIAL**

8 heures-9 heures

Inscriptions

9 heures-10 heures

Ouverture de la réunion

Allocution de bienvenue du Gouvernement hôte

Déclaration du représentant du Président de la CAMI-16

Déclaration du représentant de l'ONUDI

Déclaration du représentant de la CEA

Déclaration du représentant de l'Union africaine

10 heures-10 h 30

Élection du Bureau de la réunion d'experts

Adoption de l'ordre du jour

Organisation des travaux

10 h 30-11 heures

Pause thé/café

11 heures-11 h 30

Présentation de l'ONUDI sur la mise en œuvre de l'Initiative pour le renforcement des capacités productives de l'Afrique (IRCPA)

Questions principales:

Appui de l'ONUDI à l'IRCPA et à la Facilité d'appui à l'Initiative

Feuilles de route sous-régionales de l'IRCPA

Élaboration de programmes régionaux

11 h 30-13 heures

Débat

13 heures-14 heures

Déjeuner

APRÈS-MIDI: RÉUNIONS PARALLÈLES

14 heures-16 heures

Groupe de travail 1: Renforcement des capacités productives

Présentation du document de synthèse

Présentation de M. Hany Barakat – Premier Sous-Secrétaire et Chef du Département du développement de la technologie au Ministère égyptien du commerce et de l'industrie – sur les centres égyptiens de transfert de la technologie

Présentation de M. Helmy Aboeleish – Directeur exécutif du Centre de modernisation industrielle – sur le programme égyptien de modernisation industrielle

Contributions du secteur privé

14 heures-16 heures

Groupe de travail 2: Renforcement des capacités productives

Présentation du document de synthèse

Présentation de M. Ashraf Rabie – Chef du Service égyptien du commerce – sur la coordination entre les communautés régionales

Présentation de M. Mahmoud Eissa – Président de l'Organisation de normalisation et de contrôle de la qualité – sur la conformité aux normes internationales

Contribution de la CEA

Contribution de l'Union africaine

Contribution du secteur privé

16 heures

Synthèse des débats en plénière

16 heures-16 h 30

Présentation des travaux du groupe de travail 1

16 h 30-17 heures

Présentation des travaux du groupe de travail 2

17 heures-19 heures

Débat

Deuxième jour (20/6/06)

PLÉNIÈRE: SÉANCE DU MATIN

9 heures-9 h 15

Ouverture de la réunion par le Président

9 h 15-12 h 30

Débat (*suite*)

12 h 30-13 h 30

Déjeuner

APRÈS-MIDI

- 13 h 30-17 heures Débat sur d'éventuels programmes et stratégies de mobilisation de fonds
- 13 h 30-18 heures Établissement du rapport et des projets de résolution (par le Rapporteur et les Amis du Rapporteur)
- 18 heures-19 heures Adoption du rapport, des recommandations et des résolutions

Troisième jour (21/6/06)

DÉBAT MINISTÉRIEL

DÉBAT DE HAUT NIVEAU ET DIALOGUE INTERACTIFS ENTRE LES RÉGIONS SUR LES CAPACITÉS PRODUCTIVES – LE DÉFI POUR L'AFRIQUE DANS LE COMMERCE

- 9 heures-10 h 30 Allocution de bienvenue du Premier Ministre égyptien, S. E. M. Ahmed Nazif
Déclaration de l'Union africaine
Déclaration de S. E. M. Benjamin William Mkapa, ancien Président de la Tanzanie
Déclaration de S. E. M. Abdou Diouf, ancien Président du Sénégal et Président de l'Organisation internationale de la Francophonie

- 10 h 30-11 heures Pause thé/café

GROUPES DE DISCUSSION

- 11:00-12:30 Groupe de travail 1: Thème: Renforcement des capacités de production et de la compétitivité
Coprésidé par: M. Kandeh K Yumkella, Directeur général de l'ONUDI
M. Jacques Diouf, Directeur général de la FAO

Intervenants:

- S. E. M. le Ministre du commerce et de l'industrie de l'Afrique du Sud
Le Directeur général de l'OMC
S. E. M. le Ministre du commerce et de l'industrie du Kenya
S. E. M. le Ministre de l'industrie et de l'énergie et des petites et moyennes entreprises de Tunisie
S. E. M. le Ministre du commerce et de l'industrie de l'Inde
Le Directeur du Bureau TICAD/Conseiller principal du Bureau régional pour l'Afrique du PNUD
Le Directeur du Centre pour le développement de l'entreprise
- 12 h 30-14 heures Déjeuner
Conférencier spécial invité: S. E. M. Donald Kaberuka, Président de la Banque africaine de développement

14 heures-15 h 30

Groupe de travail 2: Thème: Accès aux marchés et conformité aux normes internationales

Président: S. E. M. Eng. Rachid M. Rachid, Ministre égyptien du commerce et de l'industrie

Intervenants:

Président de la Commission de l'UEMOA

Secrétaire général de la COMESA

Secrétaire exécutif de la CEA

S. E. M. le Ministre du commerce et de l'industrie du Ghana

S. E. M. le Ministre du commerce et de l'industrie de la Zambie

S. E. M. le Ministre de l'industrie et de la promotion du secteur privé de la République du Congo

Secrétaire Exécutif et Président du NEPAD

Secrétaire général du Sommet ibéro-américain des chefs d'État

15 h 30-16 heures

Pause thé/café

16 heures-17 heures

PLÉNIÈRE: CAMI – RÉUNION MINISTÉRIELLE

Ouverture de la réunion

Allocution de bienvenue de S. E. M. Eng. Rachid M. Rachid, Ministre égyptien du commerce et de l'industrie

Déclaration du Président de la CAMI-16

Déclaration du Directeur général de l'ONUDI

Déclaration de la Commissaire de l'Union africaine en charge du commerce et de l'industrie

Déclaration de la CEA

Rapport du Président de la CAMI-16

Élection du Bureau de la CAMI-17

Adoption de l'ordre du jour

Organisation des travaux

17 heures-17 h 30

Déclarations des conférenciers spéciaux invités

S. E. M. Mahathir, ancien Premier Ministre de la Malaisie

M. Alhaji Bamanga Tukur, Président exécutif de la Table ronde des hommes d'affaires d'Afrique

17 h 30-17 h 45	Présentation du rapport des experts
17 h 45-19 heures	Examen et adoption du rapport et des résolutions de la CAMI
19 heures-20 h 30	Clôture de la CAMI-17
	Date et lieu de la CAMI-18
	Observations finales du Directeur général de l'ONUDI
	Observations finales de la Commissaire de l'Union africaine
	Remerciements
	Clôture officielle de la réunion par le Président
20 h 30-21 heures	Conférence de presse

Quatrième jour (22/6/06) **Visite de districts industriels et de sites touristiques (facultatif)**

DÉPARTS